



TRIBUNAL CRIMINEL PRES LA COUR D'ALGER:
**Nouvelles condamnations
à la peine de mort
dans des affaires de trafic
de drogue**

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mardi 20 Octobre 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS :

Le président de la République prend des mesures concrètes globales et complémentaires



page 2

Actualité



HYDROCARBURES :
M. Arkab examine
les perspectives
de partenariat
et d'investissement
entre Sonatrach
et l'entreprise
norvégienne Scatec

2

Le ministre
de l'Énergie,
des Ressources
minérales
et de l'Électricité
du Bangladesh
en visite de travail
en Algérie

2

ELECTIONS
LOCALES :
Clôture
du délai légal
de traitement
des dossiers
de candidatures

3

**La 3ème édition du Salon algérien
de l'immobilier du 22 au 25 octobre à Alger**

p3

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS :

Le président de la République prend des mesures concrètes globales et complémentaires

Les importantes décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, témoignent d'une forte détermination à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers un ensemble de mesures concrètes globales et complémentaires.

Annoncées dimanche en Conseil des ministres, ces décisions, qui prévoient la mise en œuvre immédiate d'une série de mesures concrètes sur le terrain, traduisent une démarche visant à mobiliser tous les moyens disponibles pour endiguer tout facteur susceptible d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens, dans le cadre d'une approche intégrée reposant sur l'anticipation, le travail de terrain et le recours aux meilleures méthodes de gestion des données, permettant ainsi aux services de l'Etat concernés d'assurer l'efficacité requise et d'atteindre les résultats escomptés. La complémentarité entre les différentes mesures annoncées et leur niveau de précision font des sept décisions prises par Monsieur le président un plan d'action cohérent pleinement adapté aux impératifs de protection du pouvoir d'achat des citoyens, que le président de la République a placé au cœur de la politique nationale de développement économique. Entre autres décisions, le président de la République a ordonné d'entamer, immédiatement, l'élaboration d'un projet de texte visant à réglementer de manière stricte l'activité des intermédiaires de vente entre les producteurs et les citoyens, ce qui a le mérite de mettre en avant un maillon particulièrement important de la chaîne de commercialisation des produits, dans la mesure où un tel texte constituera un instrument déterminant pour mieux maîtriser les circuits de distribution, notam-



ment en matière de prix et de marges bénéficiaires, et mettre un terme aux dérives commerciales. Dans le même contexte, le président de la République a ordonné au Premier ministre d'ouvrir immédiatement une enquête sur le rôle négatif de certains importateurs dans la monopolisation et la hausse des prix des viandes importées et auprès des boucheries qui les commercialisent au prix de la viande locale, et ce, à travers l'ensemble des wilayas et des quartiers. Il a également ordonné de renforcer les brigades de contrôle des prix relevant du ministère du Commerce intérieur et d'assurer des sorties d'inspection quotidiennes sur le terrain tout au long de l'année. Dans le même sillage, le président de la République

a chargé le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis de la République, de mettre en place un mécanisme permettant d'acheter les excédents de produits au niveau local, de les stocker, puis de les injecter sur le marché dès l'apparition des premiers signes de fluctuation des prix. Il s'agit là d'une mesure concrète reposant sur une vision clairvoyante et une conception rigoureuse, qui vise à traiter la question sous tous ses angles, dans le cadre d'un dispositif intégré. De plus, le président de la République a renforcé ces mesures par d'autres décisions tout aussi importantes : l'élaboration, par le ministère du Commerce intérieur, d'un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires des lé-

gumes, des légumineuses, des pâtes et des viandes, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation, la mise en place d'un système décentralisé permettant aux directeurs du commerce, sous la responsabilité des walis, d'assurer le suivi quotidien, au niveau local, des prix des produits de large consommation, et, en troisième lieu, la coordination des efforts du ministère de l'Intérieur, du ministère du Commerce intérieur et du Haut-commissariat à la numérisation pour la création d'une base de données numérique de contrôle rapide et efficace des prix, qui fera office de mécanisme d'alerte permettant aux services concernés d'intervenir pour rétablir l'équilibre des prix des produits en cas de hausse anormale.

Le ministre de l'Énergie, des Ressources minérales et de l'Électricité du Bangladesh en visite de travail en Algérie

Le ministre de l'Énergie, des Ressources minérales et de l'Électricité de la République populaire du Bangladesh, Iqbal Hassan Mahmood, est arrivé ce lundi à Alger dans le cadre d'une visite de travail en Algérie prévue demain et mercredi, à la tête d'une délégation composée de hauts responsables de son ministère et de représentants d'entreprises

activant dans le secteur énergétique, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. À son arrivée, le ministre bangladais a été accueilli au salon d'honneur présidentiel de l'aéroport international d'Alger « Houari Boumediène », par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Selon la même source, « cette visite

s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Bangladesh, notamment dans le domaine des hydrocarbures. » À cette occasion, la délégation bangladaise devrait s'entretenir avec plusieurs responsables algériens, dont le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures. Ces discussions porteront sur les

moyens de développer la coopération bilatérale ainsi que les partenariats économiques et les investissements entre les deux pays, particulièrement dans les secteurs de l'industrie pétrolière et gazière. Les échanges porteront également sur le partage des expertises, des expériences et des savoir-faire dans les domaines d'intérêt commun.

HYDROCARBURES :

M. Arkab examine les perspectives de partenariat et d'investissement entre Sonatrach et l'entreprise norvégienne Scatec

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, ce lundi à Alger, le Président-directeur général de Scatec, Terje Pilskog, afin d'examiner les opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement entre le groupe Sonatrach et l'entreprise norvégienne, notamment dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadrice du Royaume de Norvège auprès de l'Algérie et de cadres des deux parties, a porté sur les moyens de réduire les émissions de méthane et de gaz à effet de serre, d'améliorer l'efficacité énergétique et de rationaliser la consommation au niveau des installations pétrolières et gazières, ainsi que sur le développement de solutions technologiques innovantes visant à réduire les émissions industrielles.

IMPORTATION DE VEHICULES :

Les douanes algériennes réagissent à une fake news

La Direction générale des Douanes a réagi ce lundi à une fake news publiée dans un communiqué circulant sur les réseaux sociaux qui lui a été attribué concernant les conditions d'importation des véhicules. « La Direction générale des Douanes dément le communiqué circulant sur les réseaux sociaux et attribué faussement à la direction des douanes, concernant les conditions d'importation des véhicules et les informations supposées qu'il contient au sujet de la manipulation des documents douaniers pour bénéficier des privilèges accordés à l'importation de véhicules d'occasion. », a écrit la direction dans son communiqué. La Direction générale des Douanes a appelé, en outre les citoyens et les opérateurs économiques à vérifier l'exactitude des informations à partir des sources officielles et à ne pas se laisser influencer par des publications ou communiqués d'origine inconnue ou à ne pas les republier.

18 blessés dans une collision entre un train et un camion à Bejaia

Dix-huit personnes ont été légèrement blessées dans une collision entre un train de voyageurs et un camion-toupie transportant du béton, survenue ce lundi, au lieu-dit Bir Essalam, dans la commune de Béjaïa, selon un bilan communiqué par la Protection civile. Les secours, alertés à 8h14, sont intervenus pour prendre en charge les victimes. Quatre personnes, âgées de 23 à 61 ans, ont été secourues et évacuées vers l'hôpital local. Quatre ambulances et un camion d'intervention ont été mobilisés pour cette opération. Les circonstances exactes de cette collision restent à déterminer. Une enquête devra permettre d'établir les causes de l'accident et les éventuelles responsabilités.

Arkab reçoit le PDG du groupe Scatec

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu hier à Alger, Terje Pilskog, président-directeur général de la société norvégienne Scatec ASA. La rencontre s'est tenue en présence de l'ambassadrice de Norvège en Algérie

et de responsables des deux parties. Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté sur les perspectives de coopération entre Sonatrach et Scatec, notamment pour réduire l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures et limiter les

émissions de méthane et de gaz à effet de serre. Les deux parties ont également évoqué l'amélioration de l'efficacité énergétique et la rationalisation de la consommation dans les installations pétrolières et gazières. Elles ont examiné des solutions technolo-

giques susceptibles de réduire les émissions industrielles et les coûts d'exploitation. La réalisation de projets de dessalement de l'eau de mer alimentés par des énergies renouvelables figure aussi parmi les pistes de coopération abordées.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'InformationsEdité par EURL Société Seghir
de communicationLe Site : www.fr.eddiwan.dz**BUREAU D'ORAN :**

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice**de la publication**

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazairdoc.com« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dzprogrammation.regie@anep.com.dzagence.oran@anep.com.dzagence.annaba@anep.com.dzagence.ouargla@anep.com.dzagence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dzesc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

ELECTIONS LOCALES :

Clôture du délai légal de traitement des dossiers de candidatures

Le délai légal de traitement des dossiers de candidatures pour l'élection des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, a pris fin dimanche à minuit.

Quelques heures avant cette échéance, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait annoncé que le nombre de candidats à l'élection des APW a augmenté de 13,56 %, alors que celui des candidats aux APC a progressé de 22,70 %, par rapport aux précédentes élections locales de 2021. L'ANIE est chargée de vérifier la conformité des candidatures aux conditions légales, avant de rendre des décisions d'acceptation ou de rejet, conformément à la législation en vigueur. Les listes ou les candidats dont les dossiers ont été rejetés, sont en droit d'introduire des recours auprès des juridictions compétentes. La loi organique relative au régime électoral prévoit, en effet, que le rejet de toute candidature ou liste de candidats doit faire l'objet d'une décision juridiquement motivée, qui doit être notifiée dans un délai de 10 jours à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. A défaut, la candidature est réputée acceptée. La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours dans les trois jours suivant sa notification. La juridiction administrative d'appel territoriale compétente statue sur le recours dans un délai de quatre jours, à compter de la date de son dépôt. Une fois les décisions définitives rendues, les listes sont complétées et les candidats dont les dossiers ont été rejetés sont remplacés, avant la publication par l'ANIE des listes définitives des candidats. La loi stipule également que la campagne électorale



s'ouvre trois semaines avant la date du scrutin et prend fin trois jours avant celui-ci. Il convient de rappeler que les membres des APC/APW sont élus pour un mandat de cinq ans, selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. Ces élections interviennent dans le cadre de la loi relative au nouveau découpage territorial du pays. A ce titre, la détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges revêt une importance particulière au regard des changements induits par le nouveau découpage. S'agissant des listes de can-

didature aux APC et APW, celles-ci doivent comporter un nombre de candidats supérieur de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges, et de six candidats dans celles comptant un nombre pair de sièges. Sous peine de rejet, les listes doivent également comporter un tiers de candidatures, réserver au moins la moitié des candidatures à des personnes n'ayant pas dépassé l'âge de 40 ans révolus à la date du scrutin et compter au moins un tiers de candidats ayant un niveau d'enseignement universitaire. La condition relative à la représentation des femmes

ne s'applique toutefois pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20.000 habitants. Il est à rappeler que les prochaines élections locales s'inscrivent dans le cadre des dispositions transitoires prévues par la loi électorale. Ainsi, les listes de candidats dans les wilayas nouvellement créées, déposées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, sont dispensées de la condition relative à la collecte des signatures, dès lors qu'elles remplissent l'une des deux conditions liées aux résultats obtenus par le parti ou à sa représentation dans la wilaya mère, lors des dernières élections.

LA DG DE L'ANGEM A « L'INVITE DU JOUR » :

La plateforme « Angem Market » sera lancée avant fin 2026

« La plateforme +Angem Market+, actuellement en cours d'enrichissement, et qui devra permettre aux bénéficiaires de commercialiser leurs produits directement auprès des consommateurs, sera lancée d'ici à la fin de l'année 2026. C'est ce qu'a révélé ce lundi sa directrice générale, Souad Bendjemil, lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, affirmant que l'objectif est de prolonger les opportunités offertes par les salons locaux et nationaux et de créer des débouchés commerciaux plus durables pour les produits fabriqués en Algérie. Au-delà de cette annonce, la responsable a mis en avant les ambitions de l'agence en matière de création d'emplois, de promotion de la production nationale et d'ouverture à de nouveaux marchés. Avec 22 000 projets financés en 2025, l'Angem entend consolider son rôle dans le développement de l'entrepreneuriat de proximité, notamment auprès des femmes, des jeunes et des populations rurales.

Un million de dinars pour lancer son activité

L'Angem propose deux formules de financement. La première concerne « l'acquisition de matières premières, avec des montants compris entre 100

000 et 250 000 dinars dans les zones du Sud ». La seconde, destinée « à la création d'activités, peut atteindre un million de dinars pour l'acquisition d'équipements, de machines et d'outils professionnels », détaille M. Bendjemil. L'accès au dispositif est ouvert aux citoyens algériens majeurs, sans limite d'âge, sous réserve « de maîtriser le métier correspondant à l'activité envisagée ». Les porteurs de projets peuvent notamment être orientés vers les chambres de l'artisanat ou les structures agricoles afin d'obtenir une qualification attestant de leur savoir-faire. Dans le même sillage, M. Bendjemil, a rappelé que « l'accompagnement, entièrement gratuit, ne se limite pas au financement. Présente à travers les communes, les daïras et dans les 69 wilayas, l'agence mise sur des sorties de proximité pour identifier les porteurs d'idées et leur proposer des projets réalisables, adaptés aux potentialités économiques locales. » Aussi, ajoute la convive de la Radio algérienne, « des formations en éducation financière et en gestion de microentreprise permettent également aux bénéficiaires de mieux gérer leurs ressources et de distinguer leurs dépenses personnelles de celles liées à leur activité. Après le financement,

l'Angem assure le suivi et l'évaluation des projets afin de favoriser leur pérennité et leur développement.

22 000 projets financés en 2025

Le bilan présenté par Souad Bendjemil fait état de 22 000 projets financés en 2025, contribuant à la création d'emplois directs. La directrice générale a évoqué environ 23 000 postes d'emploi liés à cette dynamique, soulignant que la mission de l'agence ne consiste pas uniquement à soutenir des activités, mais également à générer des opportunités économiques durables. L'agriculture, les services et l'artisanat figurent parmi les secteurs qui suscitent le plus de demandes. L'agence entend particulièrement encourager la transmission des métiers artisanaux aux jeunes générations, tout en intégrant les nouvelles technologies, le commerce électronique et un conditionnement plus professionnel.

Cap sur la modernisation et l'exportation

Pour renforcer cet écosystème, l'Angem a conclu des conventions avec plusieurs partenaires, dont la Chambre nationale de l'artisanat, Algérie Poste, Algérie Télécom et des universités. Des bureaux installés au sein d'établissements universitaires visent no-

tamment à faciliter l'accès des étudiants à l'entrepreneuriat, selon M. Bendjemil, précisant que « l'agence explore également les perspectives d'exportation. Sa participation au salon de Milan, pour la quatrième fois cette année, ainsi qu'à des manifestations organisées en Mauritanie et dans d'autres pays africains, lui a permis de tester l'intérêt pour les produits algériens. Quinze exposants ont notamment participé à une manifestation en Allemagne, où leurs produits ont tous été vendus. » Les articles d'habillement traditionnel revisités, les savons artisanaux, les confitures naturelles, les huiles et les gâteaux traditionnels figurent parmi les produits ayant suscité de l'intérêt. Pour transformer ces débouchés en opportunités durables, l'agence veut renforcer la qualité, le design, la normalisation et les capacités de production. La formation constitue un autre levier de cette stratégie. Les cadres de l'Angem bénéficient, selon elle, de certifications et de formations associées à la Banque mondiale, notamment dans le commerce électronique, ainsi qu'à l'Organisation internationale du travail (OIT), dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise.

La 3ème édition du Salon algérien de l'immobilier du 22 au 25 octobre à Alger

La troisième édition du Salon algérien de l'immobilier « DZ IMMO » se tiendra du 22 au 25 octobre courant au Palais des expositions, à Alger, avec la participation de plus de 30 exposants, a annoncé ce lundi, dans un communiqué, Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX. Cet événement verra la participation de promoteurs immobiliers, de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'études techniques, ainsi que de start-up spécialisées dans le développement d'applications numériques et de services immobiliers. Ce salon, spécialisé dans l'immobilier et la commercialisation de logements prêts à la vente ou en cours de réalisation, constitue une occasion de réunir les différents acteurs du secteur dans un espace professionnel permettant aux visiteurs de découvrir les projets et les offres disponibles, d'échanger directement avec les opérateurs et de s'informer sur les services financiers, assurantiels, techniques et numériques liés à l'acquisition d'un logement. Dans ce cadre, les organisateurs ont souligné que cette édition mettra l'accent sur le renforcement de la confiance entre les clients et les opérateurs immobiliers, en insistant sur l'importance de la transparence dans la présentation des offres, de l'exactitude des informations relatives aux projets et du respect des engagements contractuels, précise la même source. Parmi les exposants figureront également des start-up spécialisées dans les aspects juridiques liés aux transactions immobilières, ainsi que d'autres entreprises ayant développé des applications numériques et des services innovants. Cette participation reflète « la place croissante de la technologie et de l'innovation dans le secteur immobilier algérien », ce qui devrait contribuer à faciliter l'accès à l'information et aux services, à améliorer l'expérience des utilisateurs et à développer les moyens de communication entre les opérateurs et les clients, ajoute le communiqué. Le programme du salon prévoit également l'organisation de journées de formation destinées aux professionnels, portant notamment sur les stratégies de vente immobilière et la publicité, ainsi que sur la maîtrise du processus de vente, de la négociation jusqu'à la signature du contrat, dans le but de renforcer les compétences commerciales. Le salon sera ouvert aux visiteurs quotidiennement, de 10h00 à 18h00, au pavillon Ahaggar du Palais des expositions.

BMS :

Persistance des pluies sur plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud du pays

Des pluies, avec des quantités pouvant atteindre 40 mm, continueront d'affecter, lundi et mardi, plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud du pays, indique l'Office national de la météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS). De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Mostaganem, Mascara, Relizane et Tiaret, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, et ce, de lundi à 12h00 à mardi à 06h00. Les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Naâma, El Bayadh et Béchar sont également concernées par cette alerte météorologique avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, et ce, de lundi à 6h00 à mardi à 01h00.

TRIBUNAL CRIMINEL PRES LA COUR D'ALGER :

Nouvelles condamnations à la peine de mort dans des affaires de trafic de drogue

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé, dimanche, des condamnations à la peine de mort à l'encontre de deux (2) accusés pour crime

d'importation et de trafic illicite de drogues de synthèse (144 kg). Deux (2) accusés ont été condamnés à la peine de mort pour crime d'importation et de

trafic illicites de 144 kg de drogues de synthèse, soit l'équivalent de 235.000 comprimés d'ecstasy. Ces condamnations ont été prononcées en application

de la loi 25-03 du 1er juillet 2025 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

PROJET DE CONSTRUCTION AUTOMOBILE «SOKON ALGERIE» : Kourtel insiste sur le respect des délais fixés

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a mis l'accent, hier dimanche à Alger, sur la nécessité de respecter les délais fixés pour la réalisation du projet de construction automobile «Sokon Algérie» dans la wilaya de Batna et d'œuvrer au développement d'une activité industrielle effective et durable, indique un communiqué du ministère.

Cela est intervenu lors de l'audience accordée par le ministre aux représentants de la société «Sokon Algérie», en présence de cadres du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement du projet de construction automobile de la société dans la wilaya de Batna, à l'examen des préparatifs en cours pour la mise en service de ses unités de production, ainsi qu'à la présentation du programme industriel de la société et des perspectives de développement de son activité. A cet effet, M. Kourtel a mis l'accent sur «l'importance de respecter les délais fixés pour la réalisation du projet et d'œuvrer au développement d'une activité industrielle effective et durable, fondée sur la production locale, le transfert de technologie et le renforcement des capacités industrielles nationales», ajoute-t-on de même source. La rencontre a également porté sur la question de l'augmentation du taux d'intégration locale, à travers le développement du réseau de sous-traitance industrielle et l'association des



entreprises nationales à la fabrication des composants et des pièces de re-

change, de manière à renforcer la valeur ajoutée nationale et à dévelop-

per le tissu industriel dans le secteur de la construction automobile.

LA DG DE L'ANGEM A « L'INVITE DU JOUR » : Le rééchelonnement des financements est en préparation



Le rééchelonnement des financements accordés aux bénéficiaires de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) se précise. Le dossier est en cours de finalisation et de nouvelles annonces sont attendues prochainement, a révélé ce lundi sa directrice générale, Souad Bendjemil, lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Une mesure attendue, qui s'inscrit dans une dynamique de renforcement de l'accompagnement des micro-entrepreneurs et de pérennisation de leurs activités. Au-delà de cette annonce, la responsable a mis en avant les ambitions de l'agence en matière de création d'emplois, de promotion de la production nationale et d'ouverture à de nouveaux marchés. Avec 22 000 projets financés en 2025, l'Angem entend consolider son rôle dans le développement de l'entrepreneuriat de proximité, notamment auprès des femmes, des jeunes et des populations rurales.

Un million de dinars pour lancer son activité

L'Angem propose deux formules de financement. La première concerne « l'acquisition de matières premières, avec des montants compris

entre 100 000 et 250 000 dinars dans les zones du Sud ». La seconde, destinée « à la création d'activités, peut atteindre un million de dinars pour l'acquisition d'équipements, de machines et d'outils professionnels », détaille M. Bendjemil. L'accès au dispositif est ouvert aux citoyens algériens majeurs, sans limite d'âge, sous réserve « de maîtriser le métier correspondant à l'activité envisagée ». Les porteurs de projets peuvent notamment être orientés vers les chambres de l'artisanat ou les structures agricoles afin d'obtenir une qualification attestant de leur savoir-faire. Dans le même sillage, M. Bendjemil, a rappelé que « l'accompagnement, entièrement gratuit, ne se limite pas au financement. Présente à travers les communes, les daïras et dans les 69 wilayas, l'agence mise sur des sorties de proximité pour identifier les porteurs d'idées et leur proposer des projets réalisables, adaptés aux potentialités économiques locales. » Aussi, ajoute la convive de la Radio algérienne, « des formations en éducation financière et en gestion de microentreprise permettent également aux bénéficiaires de mieux gérer leurs ressources et de distinguer leurs dé-

penses personnelles de celles liées à leur activité. Après le financement, l'Angem assure le suivi et l'évaluation des projets afin de favoriser leur pérennité et leur développement.

22 000 projets financés en 2025

Le bilan présenté par Souad Bendjemil fait état de 22 000 projets financés en 2025, contribuant à la création d'emplois directs. La directrice générale a évoqué environ 23 000 postes d'emploi liés à cette dynamique, soulignant que la mission de l'agence ne consiste pas uniquement à soutenir des activités, mais également à générer des opportunités économiques durables. L'agriculture, les services et l'artisanat figurent parmi les secteurs qui suscitent le plus de demandes. L'agence entend particulièrement encourager la transmission des métiers artisanaux aux jeunes générations, tout en intégrant les nouvelles technologies, le commerce électronique et un conditionnement plus professionnel.

La plateforme Angem Market lancée avant fin 2026

Dans cette perspective, révèle encore M. Bendjemil, « la plateforme Angem Market, actuellement en cours d'enrichissement, doit permettre aux bénéficiaires de commercia-

liser leurs produits directement auprès des consommateurs ». Son lancement officiel est envisagé d'ici à la fin de l'année 2026, selon les indications fournies par la directrice générale. L'objectif est de prolonger les opportunités offertes par les salons locaux et nationaux et de créer des débouchés commerciaux plus durables pour les produits fabriqués en Algérie.

Cap sur la modernisation et l'exportation

Pour renforcer cet écosystème, l'Angem a conclu des conventions avec plusieurs partenaires, dont la Chambre nationale de l'artisanat, Algérie Poste, Algérie Télécom et des universités. Des bureaux installés au sein d'établissements universitaires visent notamment à faciliter l'accès des étudiants à l'entrepreneuriat, selon M. Bendjemil, précisant que « l'agence explore également les perspectives d'exportation. Sa participation au salon de Milan, pour la quatrième fois cette année, ainsi qu'à des manifestations organisées en Mauritanie et dans d'autres pays africains, lui a permis de tester l'intérêt pour les produits algériens. Quinze exposants ont notamment participé à une manifestation en Allemagne, où leurs produits ont tous été vendus. »

Les articles d'habillement traditionnel revisités, les savons artisanaux, les confitures naturelles, les huiles et les gâteaux traditionnels figurent parmi les produits ayant suscité de l'intérêt. Pour transformer ces débouchés en opportunités durables, l'agence veut renforcer la qualité, le design, la normalisation et les capacités de production. La formation constitue un autre levier de cette stratégie. Les cadres de l'Angem bénéficient, selon elle, de certifications et de formations associées à la Banque mondiale, notamment dans le commerce électronique, ainsi qu'à l'Organisation internationale du travail (OIT), dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise.

Washington pousse Exxon Mobil vers le marché algérien

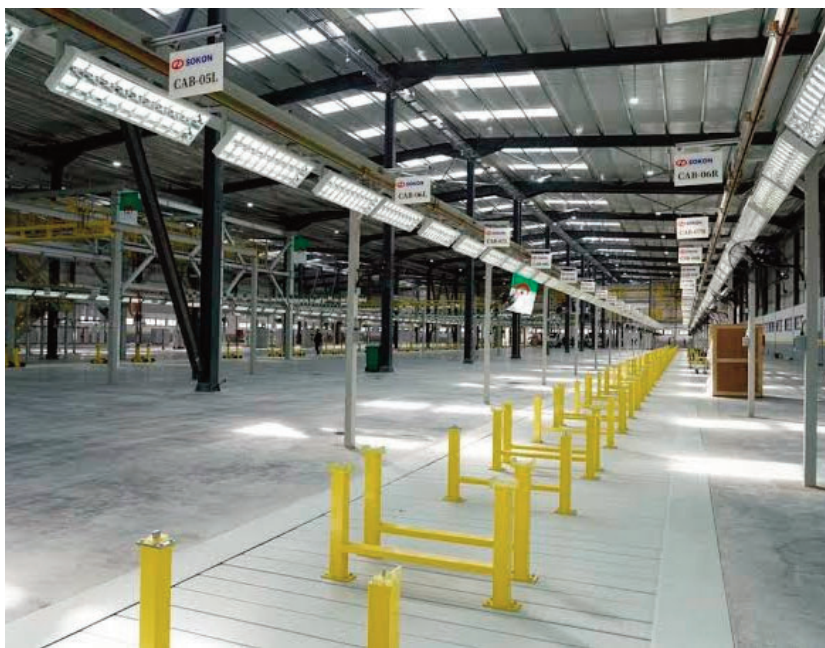


Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a souligné samedi à Blida que l'Algérie avait réussi à "atteindre l'autosuffisance dans la majorité des produits de l'industrie agroalimentaire, dont elle importait auparavant une quantité considérable". En marge de l'inauguration de la Foire des produits de l'industrie agroalimentaire "Made in Algeria", en présence du wali de Blida, M. Djamel Eddine Hashas, ainsi que de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, M. Rezig a déclaré à la presse que "l'Algérie est parvenue à atteindre l'autosuffisance dans la majorité des produits de l'industrie agroalimentaire". Il a ajouté que l'Algérie avait réalisé "un bond en avant considérable dans le domaine de l'industrie agroalimentaire depuis 2020, alors qu'elle importait auparavant un grand nombre de ces produits, qui sont désormais fabriqués par des mains algériennes, grâce à la politique judicieuse adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le ministre a indiqué en outre que de nombreuses entreprises industrielles s'orientent actuellement vers l'exportation et la conquête de marchés étrangers, soulignant la volonté de son département, en coordination avec le Gouvernement, d'accompagner et de suivre les opérateurs économiques afin qu'ils puissent accéder au plus grand nombre possible de marchés étrangers. M. Rezig a salué dans la foulée la qualité des produits algériens, relevant la présence de nombreux d'entre eux sur les marchés européens, africains et arabes, "grâce au respect des normes de qualité par les entreprises nationales". La cérémonie d'ouverture de cet événement, qui se tient au complexe sportif "Mustapha Tchaker" sous le slogan "Qualité locale et perspectives prometteuses pour l'exportation", a vu la présence d'un certain nombre de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, parmi lesquels des ambassadeurs, des chargés d'affaires et des cadres diplomatiques et économiques représentant une vingtaine de pays, tels que l'Arabie saoudite, la Jordanie, l'Egypte, le Yémen, l'Italie, la Bulgarie, la Norvège, le Mali, le Brésil et la Chine. Cette présence offre l'occasion de renforcer les échanges entre les producteurs algériens et les représentants diplomatiques et économiques des pays concernés, ce qui contribue à explorer les opportunités de partenariats commerciaux, à faire connaître les produits nationaux auprès d'importateurs potentiels et à ouvrir de nouveaux débouchés pour leur commercialisation et leur exportation, selon les informations fournies par les organisateurs.

BATNA : Toutes les dispositions prises pour lancer l'assemblage de camions au complexe "SOKON Algérie"

Le directeur-général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé samedi à Batna que toutes les dispositions ont été prises pour lancer l'assemblage de camions au complexe "SOKON Algérie", situé à la zone des activités de la commune de Zana El Beida dans la wilaya de Batna.

Dans une déclaration à la presse après l'inspection de l'usine d'assemblage de camions, une des trois unités de ce complexe, en compagnie du wali, Riadh Benahmed, M. Rekkache a précisé que "toutes les dispositions pour lancer l'assemblage des camions dans cette usine ont été prises dont le recrutement de 450 travailleurs ayant suivi une qualification en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels" soulignant que le premier camion du complexe devrait sortir en "janvier prochain". Le même responsable a relevé l'importance du projet qui "s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat de renforcement et soutien aux projets d'investissement dans ce domaine", d'autant que ce projet qui représente un investissement de 9,8 milliards DA générera 1.800 emplois directs et 4.200 autres emplois indirects et "suscitera la dynamique dans le domaine de la sous-traitance dans la région". Le directeur général de l'AAPI a ajouté que sa visite vient "accompagner l'investisseur qui a concrétisé son projet dans un court délai à la faveur de la volonté et de l'accompagnement de l'Etat". M. Rekkache a salué l'accompagnement des pouvoirs publics au projet depuis son lancement, soulignant que "le travail est mené en coordination avec le wali de Batna pour assurer des assiettes foncières pour la domiciliation



de projets de sous-traitance en vue d'augmenter le taux d'intégration parallèlement à la préparation d'autres assiettes foncières pour les mettre à la disposition des opérateurs économiques dans six zones des activités dans la wilaya". Le complexe comprend trois unités d'assemblage de bus et de camions de la marque chinoise SOKON au côté du développement de la marque HANOU, selon les explications données par son gérant, Younès Merazka à M. Rekkache au

cours cette visite. Il a également précisé que la première ligne de l'usine d'assemblage des camions est prête à 100 % tandis que les deux autres lignes sont à 55 % prêtes, estimant à 60.000 véhicules la capacité annuelle de production des trois lignes. La même source a rappelé que le projet avec ces trois unités occupe un terrain de 13,6 hectares obtenus via la plateforme numérique de l'investisseur en janvier 2025 avec la possibilité future d'extension du projet.

ORAN : Clôture de la rencontre régionale du programme "DZ Young Leaders"



La rencontre régionale du programme "DZ Young Leaders" a pris fin, samedi à Oran, avec l'organisation de sessions de formation et de dialogue axées sur la planification personnelle, la conception d'initiatives sociales, leurs mécanismes de mise en œuvre et l'évaluation de leur impact, en vue de renforcer les capacités des jeunes à contribuer au développement de leurs communautés locales. Les travaux de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont porté sur trois sessions de formation consacrées à la planification opérationnelle personnelle, à la conception d'initiatives communautaires et aux outils permettant de définir leurs indicateurs de

réussite, ainsi qu'aux mécanismes de mise en œuvre flexible, à la gestion des risques et à la mesure de l'impact. Les débats ont également constitué un espace d'échange d'idées sur le rôle des jeunes dans la prise de décision locale et l'autonomisation économique, l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique au service de la société, ainsi que sur l'innovation collective, la mobilisation sociale et le bénévolat. Les discussions ont notamment porté sur les moyens de transformer les initiatives des jeunes en projets répondant aux besoins de la société et favorisant leur participation à la vie publique. Les travaux de la première journée avaient été consacrés à la mobilisa-

tion communautaire et à la gestion des bénévoles, considérées comme des mécanismes essentiels au développement du travail collectif et au renforcement des capacités des jeunes à organiser des initiatives et à établir des partenariats durables avec les différents acteurs locaux. A cette occasion, la directrice exécutive du programme, Amani Labiad, a annoncé la création de 904 clubs de jeunes à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives communautaires lancées par les participants au programme national de formation des jeunes leaders "DZ Young Leaders". Ce regroupement régional de formation et d'échanges, organisé à Oran sur deux jours, a enregistré la participation de plus de 250 jeunes, filles et garçons, issus de 12 wilayas de l'Ouest du pays. Cette rencontre vise à développer leurs initiatives communautaires et à renforcer leurs compétences en matière de leadership et de travail collectif. Le programme "DZ Young Leaders" a pour objectif de former des jeunes leaders qualifiés, capables de lancer des initiatives concrètes ayant un impact positif et durable, à travers le développement de leurs compétences personnelles et de leadership, ainsi que leur accompagnement dans la transformation de leurs idées en projets répondant aux préoccupations de la société et renforçant la contribution des jeunes au développement local.

Tizi Ouzou: Halte mémorielle



La célébration du 65e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 est marquée cette année par de nombreuses manifestations dans la wilaya de Tizi Ouzou. Cette journée a été consacrée à Tizi Ouzou au recueillement et aux baptisations. Un premier recueillement a eu lieu au carré des martyrs de M'douha, avec le dépôt de gerbes de fleurs, suivi de l'hommage rendu à quatre moudjahidate et à un moudjahid.

Une minute de silence sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou

Avant la minute de silence observée sur l'ensemble du territoire de la wilaya à la mémoire de toutes les victimes de la répression menée par Maurice Papon et sa police, ainsi que de tous les martyrs de la glorieuse guerre de libération nationale, un autre recueillement a été organisé au pied de la stèle qui leur est dédiée au carrefour du Fleuriste, dans la nouvelle ville. Cette journée a également été l'occasion d'immortaliser les noms de certains

martyrs et moudjahidine aujourd'hui décédés, à travers le baptême de nombreux établissements scolaires et de rues à travers la wilaya.

«Dessine-moi le 17 Octobre»

De son côté, la direction de la culture et des arts a marqué l'événement par le lancement de la 4^e édition du Salon de la bande dessinée «Tizi Bulles», placée sous le thème «Dessine-moi le 17 Octobre». Le programme comprend de nombreuses activités culturelles, des conférences ainsi que des expositions de planches et de dessins retraçant ces douloureux événements. L'avant-veille, le musée régional du Moudjahid a également rendu hommage à la mémoire des martyrs et des victimes de la répression menée par Maurice Papon et sa police, en organisant des conférences-débats animées par des membres du bureau de la Fédération de France, ou wilaya 7. Ces derniers sont revenus sur les préparatifs et le déclenchement des manifestations du 17 octobre 1961.

SKIKDA : Une récolte record en liège

Skikda s'empare de la première place nationale avec une récolte record de plus de 10.800 q de liège, issue des forêts domaniales et privées. La performance n'a rien de hasard. Elle vient couronner deux années de progression soutenue et d'efforts rigoureux sur le terrain. En enregistrant une récolte record de plus de 10.800 q de liège au cours de cette saison, soit un volume dépassant le millier de tonnes, la wilaya de Skikda franchit un cap décisif et s'empare de la première place du classement national, délogeant ainsi ses concurrents pour s'installer confortablement au sommet. Selon un bilan rendu public par la Conservation des forêts, ce résultat exceptionnel combine la production issue des forêts domaniales et celle des propriétés forestières privées. Une articulation harmonieuse entre secteur public et acteurs privés qui constitue, précisément, l'une des grandes originalités du modèle skikdi. Derrière ces chiffres impressionnants se cache une vision managériale maîtrisée : mise en œuvre de plans de gestion durable, exploitation rationnelle des massifs et coordination étroite entre l'administration forestière, les opérateurs économiques et les propriétaires fonciers. Ces derniers, dont les parcelles privées sont entretenues avec une rigueur exemplaire, ont pesé lourd dans la balance, tirant la qualité et la productivité vers le haut.

Une ressource stratégique
Considéré comme le produit phare de l'économie forestière al-

gérienne, le liège représente une ressource hautement stratégique. Exporté en grande partie sous forme de produits dérivés, il constitue un levier précieux pour l'injection de devises dans les caisses de l'État, tout en alimentant le tissu industriel local de transformation et en réduisant la facture des importations. Au-delà des indicateurs financiers, la filière joue un rôle d'amortisseur social indispensable dans les zones rurales et montagneuses. La campagne de récolte génère des centaines d'emplois saisonniers et permanents, offrant un souffle économique vital aux populations locales.

Un savoir-faire délicat

Toutefois, prélever cette richesse exige un savoir-faire délicat pour « ménager l'arbre qui donne l'écorce ». Les opérations de démasclage (première levée d'écorce sur un arbre âgé de 25 à 30 ans) et les levées successives espacées de 9 à 12 ans obéissent à des techniques strictes afin de garantir la pérennité des chênes-lièges et la préservation de l'écosystème. Il convient de rappeler que le chêne-liège ne s'épanouit que dans sept pays du bassin occidental de la Méditerranée. Dans ce cercle très restreint, domine le Portugal, tandis que l'Algérie figure parmi les acteurs majeurs du marché mondial. À l'échelle nationale, où la ressource se concentre principalement sur six ou sept wilayas, Skikda s'impose désormais comme le chef de file incontesté d'une filière en pleine expansion.

PHARMEX 2026 : Plus de 100 exposants attendus à Oran pour la 10e édition

Plus de 100 exposants sont attendus à la 10e édition du Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie "Pharmex 2026", prévue du 22 au 24 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), sous le thème "L'intelligence artificielle centrée sur le patient au service du pharmacien", a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Durant trois jours, cette manifestation, organisée par l'agence de communication "Pharmex Consulting", réunira des laboratoires pharmaceutiques, des industriels, des distributeurs, des acteurs de la parapharmacie, des professionnels de la santé, des start-up ainsi que des fournisseurs de solutions innovantes. Selon les organisateurs, cette édition sera axée sur l'innovation, la transformation numérique et l'évolution des pratiques professionnelles. Une place importante sera accordée aux applications de l'intelligence artificielle dans les domaines de la pharmacie et de la santé, notamment aux solutions susceptibles d'accompagner les professionnels dans leur pratique quotidienne. Le programme prévoit une exposition, des conférences, des interventions, des ateliers et des rencontres professionnelles. Il comprendra notamment des rencontres consacrées à l'intelligence artificielle centrée sur le patient, ainsi que des ateliers interactifs portant sur les pratiques commerciales dans l'industrie pharmaceutique. Un espace dédié à l'"Open Innovation"



permettra également aux start-up et aux fournisseurs de solutions de présenter leurs innovations directement aux professionnels du secteur. Les rencontres bilatérales entre entreprises occuperont aussi une place importante dans cette édition. Elles viseront à faci-

ter les échanges entre industriels, distributeurs, porteurs de solutions, partenaires potentiels et pharmaciens, en vue de développer les réseaux professionnels et de favoriser l'émergence de nouveaux partenariats. Les discussions porteront notamment sur

l'accompagnement de l'évolution du métier de pharmacien, l'intégration des nouvelles technologies et le renforcement de la coopération entre industriels, professionnels de la santé et acteurs de l'innovation, ont informé les organisateurs.

CONSTANTINE :

La procréation médicalement assistée au centre des débats du 10e Congrès de l'AGOPC



La procréation médicalement assistée (PMA) a été au centre des débats de la deuxième journée du 10e Congrès international de l'Association des gynécologues obstétriciens privés de Constantine (AGOPC), ouvert jeudi à Constantine. Les communications présentées vendredi ont notamment porté sur les avancées de la prise en charge de l'infertilité, la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), le suivi du travail de l'accouchement et les techniques d'exploration et de

chirurgie endoscopiques. Le Dr Abderrahmane Ben Gharbia, spécialiste en gynécologie-obstétrique et président du Club de médecine maternelle et fœtale à Alger, a souligné l'essor de la PMA en Algérie, marqué par l'ouverture de nombreux centres à travers le pays pour accompagner les couples confrontés à l'infertilité et leur permettre de bénéficier des innovations dans ce domaine. Il a également insisté sur l'importance du frottis de dépistage en attendant la généralisation de la vaccina-

tion contre le HPV, évoquant par ailleurs les progrès de l'endoscopie, de l'hystérocopie et de la cœlioscopie. De son côté, le Pr Bachir Zouawi, enseignant en gynécologie-obstétrique à l'Université de Tunis, a abordé la vaccination contre le HPV et le partogramme, un outil essentiel pour le suivi du travail de l'accouchement PMA par les sages-femmes. Il a également animé des ateliers consacrés au consentement éclairé et à la relation médecin-patient, en collaboration avec des sages-

femmes. Pour sa part, le Dr Raymond Najjar, spécialiste en gynécologie-obstétrique à Nouakchott (Mauritanie), a présenté une communication sur le partogramme et la vaccination contre le HPV. Cette dernière thématique revêt un intérêt particulier en Algérie, qui s'apprête à intégrer cette vaccination dans son calendrier national, suscitant un intérêt marqué parmi les participants, notamment une soixantaine de sages-femmes présentes à cette communication et initiées au programme PMA. Le président de l'AGOPC, le Dr Mohamed Boukerrou, a indiqué que cette 10e édition s'articule autour de trois axes principaux liés à la procréation et à l'assistance médicale à la procréation, avec la participation d'experts nationaux et étrangers, notamment égyptiens. Il a également souligné que le développement des centres spécialisés à travers le territoire national permet désormais aux femmes algériennes de bénéficier des techniques de PMA dans leur pays, sans devoir se déplacer à l'étranger. Le congrès réunit plus de 400 médecins spécialistes algériens, égyptiens, tunisiens, mauritaniens et français. Les travaux du 10e Congrès international de l'AGOPC se poursuivront samedi avec une session plénière consacrée à l'échographie fœtale et à la chirurgie hystéroscopique en direct.

EBOLA:

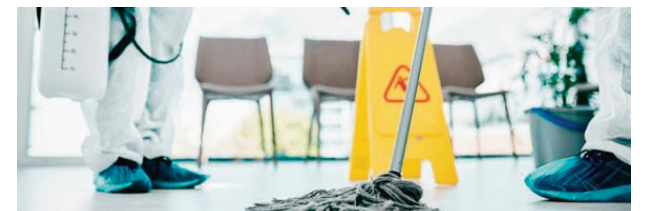
Quatre nouveaux cas au Kenya, sept au total dont un décès

Quatre nouveaux cas d'Ebola ont été confirmés samedi au Kenya, a déclaré le ministère de la Santé dans un communiqué, portant le total à sept cas dont un décès. L'un des nouveaux cas est l'un des proches de la première victime déclarée le 6 octobre, ainsi que trois personnels soignants qui l'ont traitée dans la capitale Nairobi. Le Kenya a fait état d'un premier cas le 6 octobre, avec le décès d'un de ses ressortissants qui avait vécu en République démocratique du Congo (RDC) où sévit une épidémie depuis mai. Au Kenya, les quatre nouveaux patients "ont développé de la fièvre" et ont été immédiatement isolés avant d'être de nouveau testés positifs. L'un des quatre nouveaux cas est "un proche d'une personne décédée", a ajouté le ministère, ajoutant que cet homme était en quarantaine depuis le 6 octobre. Quant aux trois personnels soignants - une femme de 32 ans et deux hommes âgés de 29 et 35 ans -, ils s'étaient occupés

du premier patient et ont été mis en quarantaine depuis le 9 octobre. "Le risque pour la population reste faible", parce qu'il n'y a pas de "preuve de transmission communautaire", a indiqué le communiqué. Sur 130 cas contacts, 128 ont été tracés et se trouvent désormais en quarantaine, de même source. Deux autres contaminations avaient été enregistrées au Kenya outre les trois personnels soignants, la première victime et le nouveau cas de ce samedi. Vendredi, le ministère avait annoncé un troisième cas, une femme de 65 ans proche de la première victime, qui reçoit actuellement des traitements. Un homme de 39 ans se trouve également en quarantaine après avoir été testé positif. C'est la première fois que le Kenya est touché par une épidémie d'Ebola. L'Ouganda voisin a enregistré 20 cas, dont la plupart avait voyagé en RDC voisine, et deux morts, avant de déclarer la fin de l'épidémie sur son territoire en août.

HYGIENE HOSPITALIERE:

Les UPCI mobilisées pour renforcer la sécurité des patients



Le ministère de la santé place, cette année, les unités de prévention et de contrôle des infections (UPCI), au cœur de la journée nationale de l'hygiène hospitalière, célébrée le 17 octobre. Dans ce cadre, la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé a appelé, via une note récente, les walis, les directeurs de la santé et de la population ainsi que les responsables des établissements publics de santé à prendre les dispositions nécessaires pour marquer cette journée nationale de l'hygiène hospitalière. Les structures privées sont également concernées, notamment les cliniques, les cabinets médicaux, les laboratoires d'analyses et les officines.

Les UPCI au cœur de la prévention

Placée cette année sous le slogan «Hygiène hospitalière : l'UPCI au cœur de la qualité et de la sécurité des soins», la journée, instituée par l'arrêté n° 33 du 9 octobre 2022, vise à rappeler l'importance d'un environnement de soins sain dans la protection des patients. L'accent est mis sur le renforcement du rôle des unités de prévention et de contrôle des infections, appelées à contribuer davantage à l'application des bonnes pratiques au sein des établissements. L'objectif est également d'inscrire l'hygiène hospitalière parmi les priorités des plans

d'action, tout en améliorant la coordination entre les UPCI et les différents services. La sensibilisation et la formation des professionnels de santé figurent également parmi les actions préconisées, afin de mieux prévenir les risques liés au non-respect des règles d'hygiène. La note prévoit, en outre, un suivi régulier des mesures engagées, la diffusion des directives nationales et une meilleure information des usagers lors des consultations, des hospitalisations et des visites.

Des mesures concrètes dans les établissements

Sur le terrain, les mesures prévues comprennent des opérations de nettoyage, de désinfection et d'amélioration de l'environnement au sein des établissements de santé, en coordination avec les UPCI. Ces actions visent à renforcer l'application des règles d'hygiène dans les différents espaces de soins. Les instructions insistent également sur le respect des tenues réglementaires par les professionnels de santé, ainsi que sur l'application des codes couleurs de la literie et des règles relatives à sa sériographie, conformément aux directives en vigueur. En parallèle, les UPCI sont chargées d'organiser les activités d'information, de sensibilisation et de formation, mais aussi d'assurer le suivi et l'évaluation des mesures mises en œuvre.

La COP17 s'ouvre sur fond d'appels pressants au financement

La COP17 sur la biodiversité s'ouvre lundi à Erevan, en Arménie. Face au retard accumulé sur les objectifs 2030, l'ONU et les dirigeants appellent à combler le déficit de financement.

Les États sont appelés à intensifier leurs efforts pour enrayer l'érosion de la biodiversité et mobiliser les financements nécessaires à sa protection, à l'occasion de la 17e Conférence des Parties (COP17) à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, ouverte lundi à Erevan, en Arménie.

Appel au consensus pour atteindre les objectifs de la COP17

Réunissant les représentants des 196 Parties à la Convention sur la diversité biologique pour deux semaines de travaux, cette conférence vise notamment à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté en 2022, et à identifier les mesures nécessaires pour atteindre ses objectifs d'ici à 2030. « Au cours des deux prochaines semaines, notre mission consistera à surmonter les divergences, à parvenir à un consensus et à veiller à ce que la COP17 aboutisse à des résultats », a affirmé lundi le président de la COP17 et ministre arménien de l'Environnement, Hambarzum Matevosyan, dans un discours lors de la cérémonie d'ouverture de l'événement.

Retard sur les objectifs et urgence financière

Selon un premier bilan présenté à l'approche de cette rencontre, la majorité des 23 objectifs fixés accusent un retard, notamment ceux liés à la réduction des subventions néfastes à la nature et à la mobilisation des ressources financières en faveur des



pays en développement. « Collectivement, nous ne sommes pas encore sur la bonne voie », a reconnu le Premier ministre arménien, Nikol Pashinian, appelant à redoubler d'efforts pour concrétiser les engagements internationaux. De son côté, la secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, Astrid Schomaker, a rappelé que des milliards de personnes sont affectées par les conséquences de la perte de biodiversité, insistant sur l'urgence d'accélérer l'action internationale.

Les discussions porteront également sur le déficit de financement mondial consacré à la biodiversité, dans un contexte marqué par les contraintes budgétaires et le recul de l'aide publique au développement.

Guterres fustige les subventions aux énergies fossiles

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à davantage d'action et de volonté politique, dénonçant notamment les subventions aux énergies fossiles, estimées à 2.600 milliards de dol-

lars par an. La COP17 intervient à un moment crucial pour la protection des écosystèmes, alors que la dégradation des forêts et des récifs coralliens, l'extinction des espèces et l'aggravation des catastrophes naturelles renforcent la nécessité d'une réponse internationale coordonnée. Les résultats de cette conférence seront notamment évalués à travers la capacité des États à transformer leurs engagements politiques en mesures concrètes et en progrès mesurables.

ONU:

vote au Conseil de sécurité sur les risques numériques pour les enfants

Le Conseil de sécurité des Nations unies vote, lundi, sur un projet de résolution portant sur l'impact des technologies numériques sur les violations graves perpétrées à l'encontre des enfants. Présenté par la Grèce, le texte souligne la nécessité de doter les enfants des connaissances numériques nécessaires pour identifier les risques et prévenir les violations.

Les six violations graves recensées par le Conseil de sécurité sont le recrutement et l'utilisation d'enfants, les meurtres et les mutilations, les viols et autres formes de violences sexuelles, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, les enlèvements ainsi que le refus d'accès à l'aide humanitaire. Le projet de résolution exhorte également les États

membres à renforcer la mise en œuvre de leurs obligations au titre du droit international afin de prévenir ces violations. Il les appelle à élaborer de meilleures pratiques pour répondre aux atteintes commises au moyen des technologies numériques, facilitées par celles-ci ou aggravées par leur utilisation, ainsi qu'à renforcer la coopération avec les fournis-

seurs de services numériques afin de protéger les enfants contre les contenus et les communications inappropriés ou préjudiciables. Ce vote intervient dans un contexte de préoccupations croissantes concernant l'exploitation des réseaux sociaux et des plateformes numériques à des fins de recrutement d'enfants dans les conflits armés.

RESTAURATION DE LA CATHEDRALE DU SACRE-CŒUR: Les instructions de Rabehi



Le ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué dimanche une visite de terrain pour suivre l'avancement de plusieurs projets liés au développement et à la modernisation de la capitale. Il a donné des instructions pour accélérer

leur réalisation, indique lundi un communiqué des services de la wilaya.

La Cathédrale du Sacré-Cœur au cœur du Plan blanc

À Alger-Centre, le wali a inspecté le chantier de rehabilitation de la Cathé-

drale du Sacré-Cœur, inscrit dans le cadre du Plan blanc. Avant de visiter le chantier, il a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux et des différentes opérations prévues. Le chantier comprend notamment l'étanchéification des toitures, la réhabilita-

tion des espaces intérieurs, dont le théâtre et les salles d'exposition, ainsi que le nettoyage des murs en pierre par aérogommage. Ces interventions visent à restaurer l'édifice tout en préservant ses éléments architecturaux. Mohamed Abdenour Rabehi a demandé d'accélérer le rythme des travaux et d'aménager les abords de l'église. Il a également appelé au lancement des opérations de réhabilitation des bâtiments voisins, intégrées au Plan blanc, ainsi qu'à l'installation d'un éclairage architectural par l'entreprise publique de wilaya chargée de l'éclairage.

Un parking de plus de 600 places à Bir Mourad Raïs

La visite s'est poursuivie sur le chantier du parking à étages dans la commune de Bir Mourad Raïs. D'une capacité de plus de 600 véhicules, l'ouvrage est actuellement en construction. Le wali a suivi l'avancement des travaux aux différents niveaux et a demandé l'aménagement des espaces extérieurs attenants au parking. Il a aussi instruit les responsables d'étudier la possibilité d'y créer des espaces de détente.

INDONÉSIE: Deux millions d'hectares de forêts brûlés durant les neuf premiers mois de 2026

Quelque 1,9 million d'hectares de forêts ont été détruits par les incendies en Indonésie entre janvier et la fin du mois de septembre de cette année, a indiqué lundi un organisme de surveillance analysant des images satellite. "Ce chiffre, correspondant à 12 fois la superficie de Londres, est une estimation prudente en partie parce que les fumées ont compliqué la vérification par satellite", a indiqué David Gaveau, fondateur du site de surveillance de la déforestation Nusantara Atlas, estimant que l'ampleur réelle des incendies est probablement supérieure aux 1.916.588 d'hectares brûlés que son organisation a estimés jusqu'à présent. "Nos estimations de zones brûlées sont prudentes pour deux raisons. Premièrement, nous excluons les cicatrices d'incendie de moins de 6,25 hectares (...). Deuxièmement, nous choisissons d'éviter en priorité les fausses détections", a-t-il précisé. Cette année, le calcul a également été affecté par d'épaisses fumées qui ont parfois obscurci les images satellites. "La superficie totale brûlée déclarée sous-estime donc la véritable superficie brûlée", a-t-il expliqué. Malgré tout, les données de Nusantara Atlas montrent que la superficie brûlée à fin septembre cette année était supérieure de 38 % à celle enregistrée à la même période en 2019. Les satellites utilisés par le système de surveillance n'étaient pas disponibles lors des violents incendies de 2015, de sorte que des données comparables ne sont pas disponibles. Mais d'après M. Gaveau, "la situation est probablement aussi grave. Si l'on regarde le nombre brut de foyers d'incendie, la tendance reste à la hausse".

Le Mexique enjoint les réseaux sociaux à retirer les contenus incitant à la violence

Le gouvernement mexicain a donné mercredi un mois aux réseaux sociaux pour commencer le retrait de contenus incitant à la violence, selon un décret signé par la présidente Claudia Sheinbaum. La mesure, prise avec l'accord des plateformes, fait suite à des violences dans des écoles du pays. Début octobre, deux anciens élèves âgés de 18 ans ont tué une directrice adjointe et blessé trois personnes à l'arme blanche dans une école du nord du pays. Dans plusieurs affaires de ce type, les autorités ont relevé des "similitudes", avec "un comportement associé à la communication à travers les réseaux sociaux", a assuré Mme Sheinbaum. Si ces entreprises ne s'y conforment pas, une loi comportant des sanctions sera proposée au vote, a menacé la présidente mexicaine. "En un mois, ils doivent ajuster leurs algorithmes, leurs schémas, pour retirer de leurs plateformes tout contenu violent lié aux comptes d'enfants et d'adolescents", a expliqué Claudia Sheinbaum. Le décret interdit aux plateformes de permettre l'accès de mineurs à "des images et des vidéos qui entraînent ou encouragent la violence dans le cadre scolaire, les abus, le suicide, les automutilations, le cyberharcèlement, les discours de haine". Les réseaux sociaux devront alerter les autorités "lorsqu'ils identifient des contenus qui attentent à la vie".

LIGUE 1 MOBILIS - MISE A JOUR : Les dates des matchs MCA-MCO et JSS-USMK connues



Les matchs en retard MC Alger - MC Oran et JS Saoura - USM Khenchela, comptant respectivement pour la première et la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, se joueront les 4 et 13 novembre prochains, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). Le coup d'envoi du choc MCA-MCO sera donné à 20h00, au stade Ali-Ammar de Douéra (Alger), alors que le duel JSS-USMK débute à 18h00, au stade du 20-Août-1955 de Béchar. Initialement prévus en tout début de saison, ces deux matchs n'avaient pu se jouer dans les temps, en raison de la participation du Mouloudia et du club bécharien à la phase préliminaire de la Ligue des champions. Même en comptant trois matchs en retard, le MCA occupe actuellement une confortable cinquième place, avec sept points, alors que la JSS, qui ne compte que deux matchs en retard, a connu des débuts un peu plus difficiles dans cet exercice 2026-2027, en étant 14e, avec seulement deux unités au compteur. Les prochains matchs du MCA et de la JSS s'annoncent relativement difficiles, même s'ils auront l'avantage du terrain, car le Doyen est appelé à défier les gars d'El Hamri, actuellement co-leaders avec le CRB, alors que la formation bécharienne est appelée à accueillir l'USMK, une coriace équipe, qui voyage relativement bien (10e, 5 pts).

Ibrahim Maza buteur et passeur décisif face à Fribourg

L'international algérien Ibrahim Maza a livré une prestation remarquable, ce dimanche soir, lors de la victoire du Bayer Leverkusen face à Fribourg (2-1). Cette rencontre comptait pour la sixième journée du championnat allemand de première division, la Bundesliga. Le jeune milieu de terrain algérien a inscrit le but égalisateur du Bayer Leverkusen à la 19e minute, avant de délivrer une passe décisive à son coéquipier tchèque Patrik Schick, auteur du but de la victoire à la 76e minute. Ibrahim Maza s'est également illustré par un geste technique de grande classe, éliminant élégamment deux défenseurs grâce à un petit pont spectaculaire. Une action qui a rapidement enflammé les réseaux sociaux. Élu homme du match, le jeune international algérien a reçu de nombreux éloges de la part des médias allemands, impressionnés par son talent et sa prestation. Grâce à cette performance, Maza porte à quatre son nombre de contributions offensives cette saison, avec deux buts et deux passes décisives. Quelques jours auparavant, jeudi soir, le joueur de 20 ans avait inscrit son premier but en compétition européenne, lors de la large victoire du Bayer Leverkusen face au club polonais de Lech Poznań (4-0), à l'occasion de la deuxième journée de la Ligue Europa. Maza avait d'abord provoqué le penalty ayant permis l'ouverture du score à la 29e minute, avant d'inscrire lui-même le quatrième et dernier but de son équipe à la 89e minute. Pour rappel, Ibrahim Maza avait terminé la saison précédente avec onze contributions offensives, confirmant ainsi sa progression et son statut de grand espoir du football algérien.

COUPE DE LA CONFEDERATION: L'USM Alger qualifiée officiellement à la phase de groupes

La direction de l'USM Alger a reçu une correspondance officielle de la Confédération Africaine de Football (CAF), confirmant le retrait du club équato-guinéen des Panthers FC du deuxième tour préliminaire, ainsi la qualification officielle pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF.



L'USM Alger informe les supporters de l'équipe, l'ensemble des médias ainsi que l'opinion publique sportive, qu'il a reçu une correspondance officielle de la Confédération Africaine de Football (CAF), confirmant le retrait du club de The Panthers du deuxième tour préliminaire qualificatif pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF 2026-2027, en raison de contraintes financières.", peut-on lire sur le communiqué du club algérois publié lundi sur ses réseaux sociaux. En conséquence, la Confédération Africaine de Football a

confirmé l'annulation des deux confrontations (aller et retour) entre les deux équipes, actant ainsi la qualification officielle de l'USM Alger pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF. La formation équato-guinéenne des Panthers FC avait annoncé, samedi soir, son retrait du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération 2026-2027, en raison de difficultés financières devenues insurmontables. Dans leur communiqué, les Panthers FC détaillent les difficultés qui ont progressivement épuisé leurs ressources : l'absence de stade homo-

logué par la Confédération africaine de football (CAF) en Guinée équatoriale a contraint le club à organiser ses rencontres à l'étranger, avec des dépenses importantes liées aux déplacements, à l'hébergement, à la location des stades et à l'organisation des matchs. Champion en titre de l'édition 2026, l'USMA a été exemptée du premier tour préliminaire. De leur côté, les Panthers FC ont créé la surprise au premier tour en éliminant les Béninois de l'AS-PAC FC. Battus 3-1 à l'aller, les Equato-Guinéens se sont brillamment imposés 4-2 au Bénin lors de la manche retour.

LIGUE DES CHAMPIONS - 2E TOUR PRELIMINAIRE : Défaite du MC Alger face à Enugu Rangers (2-0)

Le MC Alger s'est incliné face à la formation nigérienne d'Enugu Rangers (2-0) en match comptant pour la manche aller du 2e tour préliminaire de la Ligue des Champions, disputé ce dimanche au stade Nnamdi Azikiwe (Enugu). Amoindri par l'absence de nombreux joueurs, dont le capitaine d'équipe Ayoub Abdellaoui, le Mouloudia a visiblement fait les frais de ces déflections en ratant sa manche aller. Pourtant, les Vert et Rouge avaient réussi à tenir le match nul avant de sombrer lors des dix dernières minutes en encaissant un premier but sur penalty à la 83e minute, par Uwana, et une seconde réalisation quatre minutes plus tard par Temitope (87'). À noter que le Doyen a



Ligue des champions africaine : Résultats partiels !

Vendredi :

Al Merreikh de Bentiu (Soudan du Sud) - Pyramids FC (Egypte) 0-1
APR (Rwanda) - Zamalek SC (Egypte) 0-1

Samedi :

CFFA/Sifaka (Madagascar) - Young Africans (Tanzanie) 0-4
African Stars (Namibie) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) 0-1
TP Mazembe (RD Congo) - Club Africain (Tunisie) 1-1
San Pedro FC (Côte d'Ivoire) - FC Nouadhibou (Mauritanie) 2-1
Star Sport Academy (Sierra Leone) - RS Berkane (Maroc) 0-2

Dimanche :

Enugu Rangers (Nigeria) - MC Alger (Algérie) 2-0
Scotland FC (Zimbabwe) - Petro Atlético (Angola) 2-0
Sidama Bunna (Ethiopie) - Al-Hilal d'Omdourman (Soudan) 0-2
Wiliete de Benguela (Angola) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 0-0
Horoya AC (Guinée) - Al-Merreikh (Soudan) 1-0
Al-Suwailhi Sporting (Libye) - ES Tunis (Tunisie) 1-0
Teungueth FC (Sénégal) - Colombe Sportive (Cameroun) 0-2
Maghreb de Fès (Maroc) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 1-1

disputé la première mi-temps en supériorité numérique après l'expulsion de Jimoh à la 13e minute, avant que Benhaoua ne soit lui aussi sommé de quitter la pelouse à la 53e minute. En dépit de cette défaite, les chances des camarades de Naidji de passer à la phase de poules sont toujours intactes, à condition de sortir le grand jeu lors de la manche retour prévue le 23 octobre au stade Ali-Ammar de Douéra (Alger).

LIGUE 1: Le MBR sur le podium, la JSK surclasse l'USB

Le MB Rouissat, vainqueur hier dimanche à domicile face à la JS Saoura (1-0), est monté sur le podium, alors que la JS Kabylie a décroché une victoire renversante à Tizi-Ouzou devant la lanterne rouge, l'US Biskra (4-1), lors de la suite de la sixième journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Au stade du 18-Février d'Ouargla, le MB Rouissat a confirmé sa bonne dynamique en signant un troisième succès consécutifs. Midoune a inscrit l'unique but de la rencontre dès la 7e minute, tandis que la JS Saoura a été contrainte de poursuivre à dix après l'expulsion de Benmiloud à la 30e minute de jeu. Avec cette nouvelle victoire, le MBR monte sur le podium (3e, 12 points) et compte un match en moins. La JS Saoura traverse, pour sa part, une période difficile, n'ayant toujours pas remporté le moindre match, avec trois défaites et deux nuls à son actif. De son côté, la JS Kabylie, menée au score dès la 12e minute du jeu sur une ouverture du score signée l'attaquant biskri Belkhadem, a trouvé des ressources pour revenir dans le match avant la pause. Benchamma (40') a sonné la révolte, avant que le capitaine Mahious ne donne l'avantage aux siens sur une belle tête (42'). Au retour des vestiaires, la formation kabyle a accentué sa domination en marquant deux autres buts grâce à Bouamama (49') et Hamidi (67e), réussissant à mettre leur équipe définitivement à l'abri. Ce succès permet aux «Canaris» de totaliser 10 points et de se hisser à la quatrième place, avec un match en retard. L'USB, en revanche, demeure en dernière position avec deux points seulement. Dans le derby de l'Ouest, le CR Témouchent et l'ASO Chlef se sont quittés sur un score de parité (1-1). Hedroug a donné l'avantage aux locaux (53'), avant que l'Ivoirien Ousmane Diakité ne remette les deux équipes à égalité (69'). A l'issue de ce résultat, le CRT occupe la 11e place avec cinq points, tandis que l'ASO Chlef, toujours à la recherche de sa première victoire en championnat, se positionne au 14e rang avec trois points. Cette sixième journée a débuté samedi avec deux matchs au programme. Le MC Oran a réalisé une bonne opération en rejoignant le leader, le CR Belouizdad, avec 13 points chacun. Les «Hamraoua» se sont imposés devant leur public face à l'USM Khenchela (1-0), grâce à un but de Moulay Abdelkader (64'). Invaincus et n'ayant toujours pas encaissé de but, les Oranais confirment leurs ambitions de jouer les premiers rôles cette saison, tandis que l'USMK retombe dans ses travers, quelques jours après son succès à domicile face au CS Constantine (2-0). Du côté de l'Est, le CSC a été surpris à la maison par le nouveau promu, la JS El-Biar (2-4). L'attaquant El-Biarois Mouaki, s'est distingué en signant un triplé. Un deuxième revers de rang qui a précipité le limogeage de l'entraîneur tunisien du CSC, Mondher Kebaïer. Trois rencontres ont été reportées à une date ultérieure : ES Ben Aknoun - USM Alger, MC Alger - ES Sétif et CR Belouizdad - Olympique Akbou, en raison de la participation du MCA, du CRB et de l'USMA aux compétitions africaines interclubs, dont les matchs se sont joués le week-end.

MANCHESTER CITY: Aït-Nouri doit-il déjà envisager un départ de l'Etihad Stadium ?

La situation de Rayan Aït-Nouri à Manchester City devient de plus en plus préoccupante. De retour dans le groupe pour affronter Ipswich Town, l'international algérien est resté sur le banc sans entrer en jeu, malgré la victoire des Citizens (3-2).

Une nouvelle absence qui prolonge une période délicate pour le latéral gauche dont le temps de jeu en Premier League reste nul, après sept journées. Alors que la concurrence s'intensifie à son poste, l'ancien joueur de Wolverhampton peine à trouver sa place dans les plans de son entraîneur. En privilégiant Nico O'Reilly au poste de latéral gauche, avant de le remplacer à la 61e minute, le staff a envoyé un signal qui ne peut laisser l'Algérien indifférent. Dès lors, une question se pose : Aït-Nouri doit-il envisager un départ de l'Etihad Stadium pour relancer sa carrière ? Les statistiques récentes du défenseur algérien invitent, toutefois, à nuancer le constat. Sa dernière apparition remonte au 17 septembre, en Coupe de la Ligue anglaise face à Norwich City, une rencontre durant laquelle il avait délivré deux passes décisives. Auparavant, il avait également contribué offensivement lors de son entrée en jeu contre Porto en Ligue des champions, avec une passe décisive en quinze minutes, selon les données de Transfermarkt. Ces performances montrent qu'Aït-Nouri conserve des qualités susceptibles d'apporter une plus-value à son équipe. Mais pour les exprimer, il lui faut surtout enchaîner les rencontres. Le retour dans le groupe constitue un premier signe positif, sans pour autant garantir une évolution favorable de sa situation. À 25 ans, le latéral a besoin de régularité pour poursuivre sa progression et préserver ses ambitions internationales. Rester à Manchester City peut lui permettre de se battre pour sa place, mais prolonger cette période sans jouer risque de freiner son élan. L'intérêt prêté à l'AC Milan et à la Juventus pourrait offrir une alternative au défenseur, dans un contexte

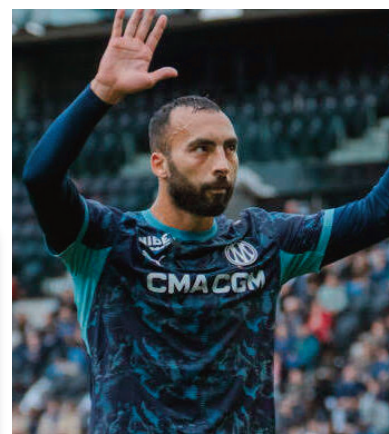


où son avenir anglais demeure incertain. Pour autant, aucune de ces pistes ne signifie qu'un départ est imminent. Avant de prendre une décision, le joueur devra évaluer ses perspectives réelles à Manchester City, la confiance dont il bénéficie auprès du staff et les garanties de temps de jeu qu'il pourrait obtenir ailleurs. Un transfert ne serait pertinent que s'il lui permettait de retrouver un rôle central et de poursuivre sa progression. À l'inverse, un départ précipité vers un club où la

concurrence serait tout aussi forte ne résoudrait pas nécessairement le problème. À ses difficultés en club s'ajoute une situation internationale tendue. Selon des informations, Aït-Nouri aurait refusé de présenter ses excuses au staff, après l'incident survenu lors du match contre la Zambie et ne souhaiterait plus travailler avec Antar Yahia. Le sélectionneur Brahim Hemdani aurait, de son côté, conditionné son retour à des excuses et à une participation régulière avec son club. Ces éléments,

rapportés par la presse, ajoutent une dimension supplémentaire à son dossier. Le latéral doit désormais composer avec deux enjeux : retrouver du temps de jeu à Manchester City et clarifier sa situation avec la sélection. Un départ de l'Etihad Stadium pourrait relancer sa dynamique, mais il ne réglerait pas automatiquement son différend avec les Verts. Le choix dépendra donc de ses perspectives sportives et de sa capacité à sortir de cette impasse sur les deux fronts.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE :
Himad Abdelli, l'OM fort



Il aura été impactant ce dimanche chez l'Angers SCO son ancien club. Himad Abdelli (26 ans) a eu un rôle majeur dans le succès de l'Olympique de Marseille chez les Angevins (2-5). Le milieu de terrain a livré une prestation solide sur le plan individuel. Elle était dans la continuité de ce qu'il montre depuis la fin de la dernière trêve internationale et son retour en équipe nationale. Sa réalisation, la deuxième de suite en Ligue 1 Mc Donald's après son penalty la semaine dernière chez l'ESTAC Troyes, est importante. En effet, Abdelli a permis aux siens de recoller au score face aux Scoistes. Ces derniers avaient réussi à semer un peu le doute dans la tête des Phocéens en marquant dès le premier quart d'heure.

Dans son (vrai) rôle

Fort heureusement, l'Algérien leur a montré le chemin des filets (37e) dans un stade qu'il connaît parfaitement pour. Lui qui a joué trois ans et demi là-bas. Aussi, le Dz reviendra après la pause en décalant parfaitement Amine Gouiri pour obtenir un penalty juste avant l'heure de jeu (59e). Abdelli, dans un rôle de numéro 8 et plus avancé que l'accoutumée, a été plus intéressant dans son jeu. Même les supporters olympiens, d'habitude sans pitié avec lui pour juger ses prestations, étaient plus emballés par cette utilisation. Le Fennec est clairement en train de connaître sa meilleure période depuis qu'il a signé à l'OM l'hiver dernier. Bruno Genesio, qui n'a jamais perdu confiance en Abdelli malgré les critiques, commence à comprendre comment fonctionne le joueur. Placé en dessus des deux pivots, il est nettement plus efficace. Maintenant, il reste à le voir face à une adversité plus coriace car ce dimanche, il n'a pas vraiment joué sous pressing. N'empêche, il a pris ses responsabilités dans un club qui se cherche en ce début de saison.

FRANCFORT-COLOGNE
(1-0) :

Une prestation appliquée et convaincante pour Farès Chaïbi

Titularisé pour la deuxième fois cette saison lors de la victoire 1-0 d'Eintracht Francfort face au FC Cologne, Farès Chaïbi a livré une copie sérieuse. Très actif dans le cœur du jeu, l'international algérien a pris ses responsabilités sur les phases arrêtées, frappant 7 corners et cadrant 4 tentatives au but. Bien qu'il n'ait pas réussi à concrétiser ses occasions pour ouvrir son compteur, son volume de jeu et son engagement ont apporté de la fluidité à l'animation offensive de son équipe. Une performance appliquée qui lui permet de marquer des points dans l'effectif allemand.

ARABIE SAOUDITE: Bendebka et Sayoud régaleront mais...



Devenus coéquipiers cette année avec Al Hazem, Sofiane Bendebka et Amir Sayoud forment un étonnant duo offensif. Le milieu récupérateur de 34 ans recevait hier son ancien club Al Fateh où il a évolué durant six ans. Après que son coéquipier Al Shamrani se fasse déstabiliser dans la surface, il va transformer un penalty pour ouvrir le score. De son côté Amir Sayoud, de retour de blessure, a réglé ses coéquipiers par ses passes précises. Il a cru offrir le deuxième but sur corner mais il est annulé par l'arbitre et l'adversaire égalise finalement. Au retour des vestiaires, sur un autre corner, Sayoud offre le but du 2-1 à Al Dwehe, l'autre ailier (49e). Le score ne change pas jusqu'à la sortie des deux Algériens à la 85e minute, avant qu'Al Fateh ne mette deux autres buts pour s'imposer finalement 2-3...

AL SHAMAL SC : Les premiers mots de Riyad Mahrez après son retour sur les terrains

Entré en jeu en seconde période lors du match nul (0-0) d'Al Shamal SC face à Lusail, Riyad Mahrez a disputé ses premières minutes sous les couleurs de son nouveau club qatari. En zone mixte après la rencontre, l'ancien joueur de Manchester City est revenu sur ses sensations après une longue coupure. Pour sa première apparition avec Al Shamal, Mahrez a savouré le plaisir de retrouver la compétition. Il a reconnu avoir besoin de temps pour retrouver ses repères : « C'est bien, ça fait du bien de reprendre un peu le terrain, la sensation du match. Ça faisait depuis la Coupe du Monde que je n'avais pas joué, donc il me faut un peu de rythme, il me faut encore un peu de temps, mais c'est bien de rentrer avec l'équipe, de trouver les automatismes. On a essayé de gagner, mais ce n'était pas facile. Au moins, on n'a pas perdu. »

Pas de précipitation

Interrogé sur son envie de jouer et sur la gestion de ses minutes, le joueur a affiché à la fois son impatience et sa prudence : « Ça fait longtemps. Je voulais jouer, je voulais participer, aider l'équipe. Le but ce n'est pas de presser ma rentrée, de presser mes minutes. Il faut aller crescendo petit à petit. Inch'Allah que je prends le rythme et que je



peux aider mon équipe. » Pour conclure, Mahrez a tenu à saluer la présence des supporters dans les tribunes, Algériens comme Qataris, dont l'accueil l'a visiblement touché

: « Merci pour tous les Algériens, tous les Qataris qui sont venus. Ça fait plaisir. Ça fait chaud au cœur de voir tous les fans avec nous. Inch'Allah, je les rendrai fiers. »

PALESTINE:

Le Parlement arabe appelle à tenir l'entité sioniste responsable des crimes de génocide

Le président du Parlement arabe, Mohamed Ben Ahmed Al-Yamahi, a appelé à une mobilisation internationale urgente afin de demander des comptes à l'occupation sioniste pour les crimes commis contre le peuple palestinien, notamment dans la bande de Gaza.

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie dimanche au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, au Caire, à l'occasion de la commémoration des victimes du génocide contre le peuple palestinien, M. Al-Yamahi a souligné que "le devoir de mémoire envers les victimes impose de faire éclater la vérité, de leur rendre justice et de tenir les responsables des crimes commis à leur encontre pour comptables de leurs actes". Il a souligné que "la commémoration de cette journée doit se transformer en un engagement permanent en faveur de la défense des droits des victimes et de la garantie que les auteurs de crimes ne puissent échapper à la justice". Dans ce contexte, le président du Parlement arabe a réaffirmé le soutien de cette instance à la proposition de l'Etat de Palestine visant à consacrer le 17 octobre de chaque année à la commémoration des victimes du génocide. Il a estimé que "cette initiative revêt des dimensions politiques, juridiques et morales et constitue un message clair de rejet des tentatives d'effacement de la vérité, tout en affirmant que les droits des victimes ne sauraient tomber dans l'oubli avec le temps". Il a insisté en outre, sur la nécessité de "dépasser le stade des condamnations pour pren-



dre des mesures internationales efficaces afin de protéger les civils, de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et de permettre aux instances internationales d'enquête indépendantes de documenter les crimes, de préserver les preuves et de demander des comptes aux responsables, sans immunité ni sélectivité". M. Al-Ya-

mahi a affirmé que le Parlement arabe poursuivrait ses démarches diplomatiques et parlementaires "afin de mobiliser le soutien international aux efforts de documentation et de reddition des comptes, ainsi que d'appuyer les procédures juridiques et judiciaires visant à poursuivre les responsables des crimes commis contre le peuple pa-

lestinien". Il a réitéré que "la cause palestinienne demeure la cause centrale prioritaire de la nation arabe", soulignant que l'instauration d'une paix juste exige la fin de l'occupation et la possibilité pour le peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, notamment celui d'établir son Etat indépendant et souverain, avec Al-Qods pour capitale.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA:

Faute de moyens, le PAM contraint de réduire son aide humanitaire



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé lundi devoir réduire, faute de moyens, ses opérations humanitaires à Gaza, diminuant de 500.000 le nombre de personnes aidées chaque mois, tout en appelant le monde à ne pas "détourner le regard" du territoire dévasté par l'agression génocidaire sioniste. Depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Gaza, "les familles (...) vivent dans des conditions humanitaires extrêmement difficiles", malgré l'entrée en vigueur du cessez-le-feu il y a un an, a déclaré aux médias Shaun Hughes,

directeur du PAM dans les territoires palestiniens. Environ 1,4 million de personnes, sur 2,1 millions d'habitants, "se trouvent toujours en situation d'insécurité alimentaire aiguë et ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre", a-t-il souligné depuis les bureaux de l'organisation onusienne à Beit Hanina, un quartier d'El Qods. En août 2025, l'organisme de l'ONU, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), avait proclamé l'état de famine à Gaza. En décembre, les Nations unies avaient annoncé que l'enclave palestinienne n'était plus

considérée comme étant en situation de famine, à la faveur du cessez-le-feu conclu deux mois plus tôt et d'un afflux accru d'aide humanitaire. Depuis lors, le PAM a fourni chaque mois "une aide à environ 1,6 million de personnes sous forme de colis alimentaires, de farine de blé, de pain, de repas chauds, de soutien nutritionnel, de collations scolaires et d'assistance en espèces", détaille l'organisation dans un communiqué. Mais des "pénuries de financement" l'empêchent désormais de "maintenir ce niveau de soutien". Le PAM se dit ainsi "contraint" de réduire son aide

alimentaire "d'environ un tiers", déplorant qu'"un demi-million de personnes perdront l'accès à une aide essentielle". "Ce sont les choix que nous devons faire pour garantir que nos ressources bénéficient aux personnes les plus vulnérables et qu'elles durent le plus longtemps possible", a expliqué M. Hughes. Désormais, 1,1 million de Palestiniens parmi les plus vulnérables recevront chaque mois une aide alimentaire et financière, contre 1,6 million auparavant. Principalement financée par les contributions volontaires des gouvernements des Etats membres de l'ONU, ainsi que par des dons privés, l'agence affirme faire face à une forte baisse de ses ressources. En 2026, elle dit avoir reçu moins de la moitié des financements consacrés à ses opérations dans les territoires palestiniens par rapport aux années précédentes et estime avoir besoin de "450 millions de dollars" pour maintenir ses activités à Gaza et en Cisjordanie occupée au cours des six prochains mois. Début septembre, l'agence avait déjà réduit de moitié le nombre de bénéficiaires de son assistance en Cisjordanie de 400.000 à 200.000 personnes. A Gaza, Shaun Hughes appelle la communauté internationale à poursuivre son soutien. Ce n'est "pas le moment" de "détourner le regard", dit-il. "C'est au contraire le moment pour le monde entier de s'engager à soutenir la population pendant cette période difficile, afin que nous puissions parvenir à une situation permettant d'entamer la reconstruction et aux habitants de retrouver leurs moyens de subsistance".

AGRESSION CONTRE GHAZA : Deux Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes sionistes

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés samedi, suite à des frappes menées par les forces de l'occupation sioniste à Rafah et dans le camp de réfugiés de Jabalia, au sud au nord de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Un citoyen est tombé en martyr et plusieurs autres ont été blessés suite à une frappe de drone de l'armée sioniste ayant visé la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, précise Wafa qui cite une source médicale. Au nord de la bande de Gaza, un jeune Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés après qu'un convoi militaire des forces d'occupation a visé un groupe de citoyens à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia, ajoute la même source. Par ailleurs, des sources médicales ont indiqué qu'au moins six Palestiniens sont tombés en martyrs dans différentes régions de la bande de Gaza, depuis l'aube de ce samedi. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait au moins 74.469 martyrs et 175.492 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

GHAZA: Une fillette tombe en martyre sous les balles sionistes dans le camp de Maghazi

Une fillette palestinienne est tombée en martyre dimanche à la suite des tirs de l'armée de l'occupation sioniste en direction de tentes abritant des personnes déplacées dans le camp de Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza, selon des sources médicales. D'après ces sources citées par l'agence de presse palestinienne Wafa, la fillette, Misk Hazem al-Dalou, a succombé à ses blessures provoquées par des tirs à balles réelles lancés par les forces d'occupation. Par ailleurs, des véhicules militaires sionistes ont ouvert un feu nourri en direction des tentes de déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. L'artillerie sioniste a également bombardé les zones du nord-est de Khan Younes, dans le sud du territoire, selon Wafa. L'agression génocidaire sioniste contre Gaza a fait 74.469 martyrs et 175.492 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.

Le bilan s'alourdit à 74.475 martyrs et 175.517 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 74.475 martyrs et 175.517 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes. Le corps de sept martyrs ainsi que 25 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, pas moins de 1.517 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.400 autres ont été blessés, tandis que les corps de 839 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN GRANDE-BRETAGNE : Mises en garde des médias contre l'influence émiratie

En révélant les rouages d'une transaction financière complexe, l'affaire du Telegraph met en lumière la stratégie d'expansion de l'influence émiratie à l'international et les dangers d'une instrumentalisation des capitaux étrangers au service d'agendas étatiques.

Elle illustre avec acuité la vulnérabilité des grandes institutions médiatiques occidentales face aux tentatives d'ingérence économique, rappelant que la sauvegarde d'une presse indépendante constitue un pilier démocratique fondamental face aux ambitions géopolitiques émiraties. Dans une enquête approfondie relayée par le Financial Times, l'Ofcom souligne qu'il existe des «incitations claires» pour l'État des Émirats arabes unis à intervenir dans la ligne éditoriale des journaux afin d'aligner la couverture médiatique sur ses intérêts stratégiques, politiques et commerciaux. L'analyse des structures administratives révèle un chevauchement flagrant entre l'entité investisseuse, la société International Media Investments (IMI) basée à Abou Dhabi, et les hautes sphères du pouvoir émirati. Selon des révélations de la chaîne britannique ITV News, la firme est directement reliée au cheikh Mansour ben Zayed Al Nahyane, vice-président des Émirats arabes unis, ce qui a immédiatement déclenché un contrôle réglementaire d'une sévérité inédite. La gouvernance même d'IMI incarne cette porosité entre affaires financières et pouvoir d'État : l'entreprise de médias est présidée par Sultan Ahmed Al Jaber, qui occupe simultanément le poste de Pdg de la compagnie pétrolière nationale ADNOC. Ces connexions au plus haut niveau font craindre que l'investissement financier ne serve en réalité de levier stratégique pour orienter le contenu rédactionnel du Daily Telegraph.

Un montage financier opaque
Cela étant, les modalités financières du rachat suscitent d'importantes interrogations chez les régulateurs.



Comme le rapporte The Telegraph, l'opération implique un financement massif de près de 600 millions de livres sterling visant à éponger les dettes de la famille Barclay, ancienne propriétaire du groupe. L'Ofcom a ouvertement mis en doute le fondement exclusivement commercial d'un prêt d'une telle ampleur, assorti de garanties inhabituellement complexes et de risques financiers considérables. Bien que l'autorité de régulation ne qualifie pas formellement ce montage de tentative directe d'achat d'influence, elle a étendu ses investigations à l'ensemble du réseau d'intérêts gravitant autour du consortium. L'instance redoute notamment qu'IMI n'exerce au sein du partenariat une influence réelle bien supérieure à ce que laissent paraître les participations officielles déclarées, poussant certains acteurs de

l'alliance à anticiper et satisfaire implicitement les exigences émiraties. Le cœur de l'inquiétude réside toutefois dans les répercussions concrètes d'un tel rachat au sein même des salles de rédaction. L'Ofcom a pris en considération les mises en garde émanant d'experts et de professionnels concernant l'émergence d'un phénomène d'autocensure insidieux parmi les journalistes et la rédaction en chef. En l'absence même d'injonctions directes ou de consignes explicites de la part du nouvel actionnaire, les équipes rédactionnelles pourraient se trouver incitées à écarter spontanément les sujets sensibles ou critiques vis-à-vis d'Abou Dhabi et de ses partenaires économiques. Le Financial Times rappelle à cet égard que le bilan des Émirats arabes unis en matière de libertés publiques té-

moigne d'une culture de restriction de la liberté d'expression, un facteur déterminant que le régulateur britannique a pleinement intégré dans son évaluation des risques pour un titre de presse aussi influent que le Daily Telegraph.

En révélant les rouages d'une transaction financière complexe, l'affaire du Telegraph met en lumière la stratégie d'expansion de l'influence émiratie à l'international et les dangers d'une instrumentalisation des capitaux étrangers au service d'agendas étatiques. Elle illustre avec acuité la vulnérabilité des grandes institutions médiatiques occidentales face aux tentatives d'ingérence économique, rappelant que la sauvegarde d'une presse indépendante constitue un pilier démocratique fondamental face aux ambitions géopolitiques émiraties.

L'EUROPE SOUS LA PRESSION DE LA CHERTÉ DE LA VIE : Le continent au bord de l'explosion



Depuis plusieurs mois, une vague de contestation d'une ampleur inédite traverse le continent européen, de la France à la Serbie, en passant par la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et l'Albanie. Bien que chaque pays exprime des revendications an-

crées dans son propre contexte, un facteur commun alimente la colère : la dégradation brutale du pouvoir d'achat face à une hausse incontrôlée des coûts énergétiques. L'inflation globale s'établit à près de 3,8 % en zone euro, tirée par une flambée des

prix du carburant et du gaz dont les tarifs de gros ont grimpé jusqu'à 79,78 euros le mégawattheure. D'après les analyses relayées par des médias de référence comme Le Monde, Les Échos ou Euronews, cette détérioration trouve sa source

dans l'accumulation des tensions géopolitiques mondiales, à commencer par le conflit prolongé en Ukraine et les vives instabilités au Moyen-Orient, estimées à plus de 100 milliards d'euros de surcoût global pour les consommateurs européens d'après la Commission européenne. Ces affrontements internationaux ont sévèrement perturbé les approvisionnements, poussant le baril de pétrole au-delà de 100 dollars et provoquant des envolées des prix des services et des denrées alimentaires, mais aussi et surtout les coûts du carburant dans les stations-service. Le Vieux Continent subit ces secousses avec un gazole qui franchit des sommets historiques dépassant souvent les 2,20 à 2,30 euros le litre. Au-delà de la crise économique, l'exaspération citoyenne atteint désormais un seuil critique qui fragilise directement les institutions démocratiques. En France et en Belgique, la multiplication des grèves nationales, des blocus et des affrontements nocturnes fait planer le risque d'un effondrement des coalitions gouvernementales déjà affaiblies et incapables de juguler l'inflation. Face à l'impuissance des chancelleries, la polarisation politique s'intensifie et alimente les craintes de basculement vers des formes de violences insurrectionnelles.

ITALIE : Le trafic aérien perturbé à cause d'un problème de transmission de données

Une réduction temporaire du trafic dans l'espace aérien italien - entraînant retards et annulations de vols - a été décidée vendredi matin en raison d'"anomalies sur le réseau de transmission de données" servant au contrôle aérien, a annoncé vendredi l'organisme italien de gestion du trafic aérien (Enav). "Il est exclu que ces anomalies soient imputables à des actes malveillants", ajoute l'Enav dans un communiqué vendredi, précisant que "l'origine des anomalies" a été identifiée grâce à des vérifications techniques "toujours en cours". "Des anomalies ont été constatées cette nuit sur le réseau géographique de transmission de données assurant les services de contrôle du trafic aérien sur l'ensemble du territoire national", détaille-t-il. L'organisme précise que "grâce à la mise en oeuvre des systèmes d'urgence prévus", la "gestion régulière du trafic aérien" a pu être assurée jusqu'à 6H00, "sans aucune réduction de la capacité opérationnelle". Mais la persistance des anomalies et l'augmentation du trafic aérien après 6H00 ont conduit l'Enav à prendre "des mesures de régulation des flux (...) afin de continuer à garantir une sécurité maximale des opérations". "Celles-ci entraînent une réduction temporaire de la capacité de gestion des aéronefs dans l'espace aérien italien", poursuit l'organisme. "Enav s'efforce actuellement (de) déterminer les causes (des anomalies) et de rétablir le fonctionnement complet des systèmes", conclut le communiqué. Certains vols au départ de Rome dont le décollage était prévu après 6H00 vendredi affichaient des retards allant de 25 minutes à deux heures. Au départ des aéroports de Milan, de nombreux vols affichaient également des retards allant d'une demi-heure à plus de deux heures, quand d'autres ont été annulés.

CANADA : Des morts après un "incident" sur une base militaire

Un "incident" ayant provoqué un incendie sur une base militaire dans l'ouest du Canada a fait "des morts et des blessés", a annoncé samedi soir le gouvernement canadien. "Il y a eu à la fois des morts et des blessés à la suite d'un incident sur la base" de Wainwright, située dans la province de l'Alberta, a déclaré le ministre de la Défense, David McGuinty, lors d'un point presse. Le ministre n'a pas donné de précisions sur le nombre des victimes ou sur les circonstances de cet "incident" mais a dit "ne pas se souvenir d'un incident de ce genre dans un passé récent". "Nous aurons plus de choses à communiquer dans les heures et jours à venir" sur les circonstances, "c'est une situation délicate et en évolution", a-t-il encore dit. Le Premier ministre, Mark Carney, avait indiqué plus tôt que cet "incident grave" avait "provoqué un incendie de grande ampleur" sur la base. Cet incendie a "franchi les limites de la base plus tôt dans la journée et a été activement pris en charge" par des pompiers venant de "multiples juridictions", a indiqué la municipalité de Wainwright sur les réseaux sociaux. "L'incendie est toujours surveillé de très près", a assuré le ministre de la Défense.

PRIX CAINE: Un auteur zimbabwéen primé et à son tour accusé d'avoir utilisé l'intelligence artificielle

Le prix Caine récompense chaque année la meilleure nouvelle anglophone écrite par un auteur africain. Et pour 2026, c'est le Zimbabwéen Simbarashe Kundizeza qui l'a remporté au début du mois, avec son texte *The Blue Fighter*.

Une histoire puissante qui explore la paternité, l'ambition et les difficultés financières » selon le comité, qui a permis à l'écrivain d'empocher 10 000 livres sterling (soit un peu moins de 12 000 euros). Mais, depuis, un journal américain l'accuse, à son tour, d'avoir écrit son texte entièrement avec des outils d'intelligence artificielle (IA). Le magazine *The Atlantic* s'est servi du logiciel Pangram, qui fonctionne lui-même grâce à l'intelligence artificielle (IA) mais dont la fiabilité est débattue. Ce détecteur estime que la nouvelle a été rédigée presque entièrement par une IA. La journaliste relève également que le style d'écriture de Simbarashe Kundizeza a radicalement changé, par rapport à ses précédents textes. « C'est entièrement mon œuvre » s'est défendu l'écrivain sur les réseaux sociaux. Le comité du prix a, pour sa part, indiqué qu'il était de sa responsabilité d'examiner de telles allégations, tout en s'assurant que l'auteur soit accompagné au cours de la procédure.

Des voix africaines s'élèvent

Cette nouvelle affaire vient s'ajouter aux accusations qui ont récemment visé Jamir Nazir, écrivain trinitadien lauréat du prix du Commonwealth de la nouvelle, ou encore le roman-



cier canado-haïtien Thélyson Orélien, dont le livre a été retiré de la première sélection du prix Goncourt français. Des voix littéraires afri-

caines ont depuis pris la défense de Simbarashe Kundizeza, comme sa compatriote Sue Nyathi ou le poète nigérian Romeo Oriogun. Ils rappel-

lent que les auteurs ont le droit de changer de style, et que ce genre d'accusations vise systématiquement les écrivains noirs.

ACCUSE D'AVOIR UTILISE L'IA POUR «C'ETAIT ÇA OU MOURIR» : L'écrivain canado-haïtien Thélyson Orélien s'en défend

Le romancier canado-haïtien Thélyson Orélien a-t-il eu recours à l'intelligence artificielle (IA) pour écrire *C'était ça ou mourir*, roman phénomène de la rentrée littéraire en France ? La question est posée et la polémique fait rage. Un compte sur le réseau X affirme que le détecteur d'IA, Pangram, estime que le roman est « presque intégralement rédigé par l'IA ». Interrogé par RFI, Thélyson Orélien se défend d'avoir utilisé l'IA pour l'écriture de son roman, *C'était ça ou mourir*, et se dit serein. Il entend apporter la preuve que son livre a été écrit bien avant la naissance des intelligences artificielles génératives. « J'ai toujours aimé la création et l'écriture, je ne vois pas pourquoi je ferais appel à une machine », s'est aussi défendu l'auteur auprès de *Libération*. Thélyson Orélien a indiqué être « en train de constituer un dossier » avec ses éditeurs « pour prouver » qu'il a écrit l'ouvrage de sa main. L'auteur de 38 ans est la cible d'accusations lancées le 21 septembre par le compte anonyme « Balance ton Claude », jusqu'alors confidentiel avec 92 abonnés, selon lequel son roman *C'était ça ou mourir* a été « presque intégralement » écrit par intelligence artificielle. Il indique avoir utilisé pour l'analyse d'extraits le logiciel américain de détection Pangram. L'AFP n'a pas été en mesure de vérifier l'identité derrière ce compte. Le post a ensuite été repartagé plus de 1 000 fois et a accumulé plus de trois millions de vues.

Les éditeurs français et canadien soutiennent l'auteur

C'était ça ou mourir raconte l'odyssée d'un professeur d'histoire haïtien, qui fuit son île natale à la recherche d'une terre d'asile. Dans un communiqué adressé à l'AFP, la maison d'édition Grasset s'est élevée



« fermement contre tout propos malveillant affirmant de façon péremptoire que le livre aurait été nourri ou écrit par une IA, qui blessent affreusement l'écrivain au parcours exceptionnel ». Boréal, maison d'édition qui a publié le roman au printemps au Canada, a indiqué à l'AFP avoir « pris connaissance des allégations » et ne pas les « prendre à la légère », disant toutefois sa « confiance envers le travail de Thélyson Orélien ». Le livre est l'un des succès de la rentrée littéraire de Grasset, qui a été préparée par le PDG Olivier Nora avant qu'il ne soit limogé en avril par la direction d'Hachette, le premier éditeur français, dans l'orbite du milliardaire Vincent Bolloré. Thélyson Orélien a publiquement apporté son

soutien à Olivier Nora.

Ne pas « jeter l'opprobre » sur Thélyson Orélien

Le président de l'académie Goncourt a appelé, ce mercredi 23 septembre, à « la prudence » avant de « jeter en pâture » l'écrivain canado-haïtien Thélyson Orélien. « Ne jetons pas l'opprobre immédiatement sur un auteur dont le livre caracole en ce moment », a déclaré sur franceinfo Philippe Claudel, président de l'académie Goncourt depuis 2024, ajoutant avoir beaucoup apprécié *C'était ça ou mourir* et n'avoir à « aucun moment » soupçonné qu'il ait pu être écrit par l'IA. « Pourquoi cette information sort-elle maintenant ? », s'est-il interrogé. « Vous avez un auteur qui est Haïtien et Canadien, qui

est noir, qui est francophone mais étranger. Autant de sujets qui peuvent paraître piquants dans une période où les passions s'enflamment », a estimé l'écrivain, auteur notamment des *Âmes grises* ou de *L'Archipel du chien*.

Pas de fiabilité à 100% des détecteurs d'IA

Les spécialistes mettent en cause la fiabilité du détecteur d'IA. Tous l'affirment, aucun détecteur d'intelligence artificielle n'est fiable à 100%. L'Agence France-Presse (AFP) a soumis le texte de Thélyson Orélien à huit outils de détection, les résultats varient du tout au tout. Autant dire qu'il est impossible d'en tirer la moindre conclusion formelle. Pangram, le logiciel américain utilisé par le compte « Balance ton Claude » et qui a jugé l'œuvre du romancier haïtien, ne paraît absolument pas crédible à l'écrivain français Baptiste Baulieu. À titre d'exemple, il lui a soumis le célèbre poème de Victor Hugo, « Demain dès l'aube ». Résultat : Pangram estime qu'il a été écrit par l'intelligence artificielle.

Il faut dire que ce type de détecteur s'appuie sur des probabilités, dont celle de trouver des structures de phrases familières. Un texte qui s'éloignerait trop de la moyenne, comme celui de Thélyson Orélien, risque d'être assimilé à un texte généré par l'IA. Autre limite, révélée dans une étude de l'université de Stanford : il existe un biais culturel en faveur de l'anglais au détriment des autres langues que Pangram comprendrait avec moins de finesse. On pourrait en conclure que la littérature proposée par Thélyson Orélien serait le fruit d'une intelligence plus subtile et plus poétique que celle d'une IA, si performante soit-elle.

LITTÉRATURE:
le livre de Thélyson Orélien sorti de la sélection du Goncourt après des accusation de recours à l'IA



Le roman de l'auteur canado-haïtien Thélyson Orélien est donc retiré de la sélection pour le prix Goncourt en raison des accusations de plagiat et d'utilisation de l'intelligence artificielle qui le visent. Après avoir été encensé par la critique, l'écrivain de *C'était ça ou mourir* est au cœur de la tourmente. Une polémique lancée par un compte anonyme du réseau social X dénommé « Balance ton Claude ». C'était ça ou mourir, le livre qui avait véritablement enthousiasmé les critiques, est écarté du Goncourt après des suspicions de plagiat et d'usage de l'intelligence artificielle (IA) pour son écriture. Cette décision « est dictée par la volonté de préserver l'intégrité du prix Goncourt et celle de l'académie, dont le rôle central consiste à promouvoir et couronner la littérature écrite par des femmes et des hommes », explique dans un communiqué transmis à l'AFP l'académie, qui avait placé le roman dans sa première sélection pour le prestigieux prix décerné le 4 novembre. Pour justifier sa décision, l'académie met en avant les « plagats dont son auteur s'est rendu coupable au fil du temps et qui viennent d'être révélés, ainsi que du résultat convergent de plusieurs analyses de chercheurs et journalistes dignes de foi ». « Il s'agit d'envoyer un message clair » pour « affirmer que nous ne cautionnons ni n'adobons d'une façon ou d'une autre la création de textes générés avec l'aide de l'IA », ajoute-t-elle. La prestigieuse institution, présidée par l'écrivain Philippe Claudel, rendra publique sa deuxième liste le 6 octobre.

Qui se cache derrière « Balance ton Claude » ?

La polémique avait été lancée par un compte anonyme du réseau social X dénommé « Balance ton Claude », dont on apprend aujourd'hui qu'il est géré par Samuel Fitoussi, un essayiste ouvertement de droite, chroniqueur au *Figaro* notamment. Il dénonce régulièrement la discrimination positive, le supposé wokisme, la haine d'Israël ou la dangerosité de l'extrême gauche. Après avoir nié être à l'origine de la polémique, Samuel Fitoussi affirme n'avoir eu « aucune volonté de nuire à l'auteur » : « Ni ses idées politiques, ni le thème du livre nous importent. » L'idée du compte « Balance ton Claude », ouvert en juin 2026, est de traquer l'utilisation de l'intelligence artificielle sur les réseaux sociaux, dans les romans ou les textes parlementaires pour dénoncer l'invasion de ce que ses détracteurs appellent la « bouillie-IA », le « slop ». Le compte était toutefois très confidentiel avant la polémique de Thélyson Orélien. Le profil de Samuel Fitoussi interroge, la propagation rapide des accusations dans les milieux d'extrême droite aussi. Il dit avoir passé le roman au crible d'un détecteur d'IA à la suite de signalements d'internautes. Samuel Fitoussi se pose surtout comme un homme en croisade contre l'utilisation de l'IA en littérature : « Les victimes de l'affaire Orélien sont les 35 000 lecteurs qui ont cru passer des heures en compagnie d'un homme et de sa subjectivité, et qui découvrent, trahis, qu'ils les ont passées en compagnie d'un robot. »

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN:

Les lauréats de la 8e édition primés

Le Grand Prix Assia Djebbar du roman, dans sa 8e édition pour l'année 2026, a été décerné aux lauréats Sarah Mohamed Maariche, Farida Sahoui et Hosni Kitouni, primés par le jury pour leurs œuvres romanesques publiées respectivement en langues arabe, amazighe et française.

Les lauréats de ce Prix, organisé par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été distingués lors de la cérémonie de remise des prix de cette 8e édition, tenue samedi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le slogan : "Dans la mémoire, les racines de demain". La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, ainsi que de l'ancienne ministre, moudjahida et écrivaine Zhor Ounissi, aux côtés de hauts responsables de divers secteurs et de personnalités littéraires, politiques et média-



tiques. Dans la catégorie du roman écrit en langue arabe, le prix a été décerné à Sarah Mohamed Maariche pour son œuvre "Er'rafrat" (chronique de la légende de la montagne), publiée aux éditions "Nemo-

ris", tandis que le prix dans la catégorie du roman écrit en langue amazighe, le prix est revenu à Farida Sahoui pour son roman "Aggus" (La ceinture) publié aux éditions "Talsa". Le prix de la catégorie du roman

écrit en langue française a été remporté par Hosni Kitouni pour son ouvrage "Ce que la mort m'a pris de toi", paru chez Casbah Editions. Composé de dix (10) membres, entre universitaires, romanciers, spécialistes de la littérature, de la traduction et de la sociologie, et présidé par Hakim Miloud, le jury de cette 8e édition comprend parmi ses membres Mustapha Madi, Hamid Bouhabib, Maïssa Bey, Cherif Meribai, Meriem Guemache, Leïla Hamoutène, Ahcene Mariche, Koussaïla Alik et Idir Belali. A cette occasion, le trophée officiel du Grand Prix Assia Djebbar du roman a été dévoilé. Approuvé lors de cette 8e édition, il sera également attribué lors des éditions futures. Institué en 2015 en hommage à la mémoire de la femme de lettres et académicienne algérienne Assia Djebbar (1936-2015), figure majeure de la littérature algérienne.

L'association cinématographique "Lumières" commémore les massacres du 17 octobre 1961

L'association cinématographique "Lumières" a organisé, samedi à Alger, une rencontre historique et culturelle à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 65e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961. La rencontre, organisée au siège de l'association, s'est ouverte par l'intonation de l'hymne national, suivie d'une allocution de l'artiste Abdelhamid Rabia, dans laquelle il a rappelé les massacres et les crimes odieux commis contre les manifestants algériens pacifiques à Paris, le 17 octobre 1961, par la police parisienne, sur ordre du préfet de police Maurice Papon. A cette occasion, une récitation poétique a été donnée par le poète populaire de la Casbah, Omar Chalabi, à travers un poème qui rend hommage aux Chouhada et aux héros de la Glorieuse Révolution de libération nationale, ainsi qu'aux chefs des résistances populaires depuis le début de l'occupation. Un film documentaire

intitulé "Le cinéma et la Révolution", d'une durée de 18 minutes et produit par l'association, a également été projeté. Cette œuvre revient sur "une caravane culturelle organisée en 2012 en collaboration avec le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, qui avait conduit des membres de l'association, parmi lesquels des comédiens, des réalisateurs et des techniciens, en France, où une halte de recueillement avait été organisée, le 17 octobre, sur le lieu des massacres", a déclaré le président de l'association, Amar Rabia. Les organisateurs ont aussi programmé la projection d'un autre film documentaire de 70 minutes, intitulé "Octobre à Paris" (1962), du réalisateur français Jacques Panijel. Cette œuvre met en lumière les massacres du 17 octobre 1961. Interdit en France, le film n'a été autorisé à la projection qu'en 1973. Cette rencontre a connu la participation de nombreux ar-



tistes, qui sont intervenus pour évoquer l'histoire de l'association, le cinéma algérien ainsi que les massacres du 17 octobre 1961, à l'instar d'Abdenour Chelouche et de Sid Ali Bensalem. La

matinée de cette rencontre a été consacrée à des portes ouvertes au siège de l'association, avec un programme de chants patriotiques et diverses expositions de photographies et d'affiches.

ORAN :

Lancement du ciné-club "Lamine Merbah" dans le cadre des préparatifs de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran

Le Festival international du film arabe d'Oran a lancé, samedi à la Cinéma-thèque d'Oran, un ciné-club portant le nom du regretté réalisateur algérien "Lamine Merbah", une initiative visant à promouvoir la culture cinématographique et à assurer la continuité des activités liées au septième art tout au long de l'année. Cette initiative, qui coïncide avec la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 14e édition du festival, prévue du 18 au 24 décembre prochain, ainsi que dans une démarche visant à rendre hommage au parcours du réalisateur disparu et à sa contribution à l'enrichissement du cinéma algérien. Le commissaire du festival, Larbi Lakhal, a indiqué que la création de ce ciné-club a pour objectif de pérenniser les activités cinématographiques liées au festival, au lieu de les limiter aux six jours durant lesquels se déroule annuellement cette manifestation. Il s'agit ainsi d'offrir un espace permanent de rencontre aux cinéphiles, aux professionnels et aux

personnes intéressées par la vie culturelle. Il a précisé que le programme sera inauguré par la projection de l'un des films documentaires du regretté réalisateur, "Béni Hendel", considéré comme l'une des œuvres cinématographiques marquantes de Lamine Merbah. Connu également sous le titre "Les Déracinés", le film "Béni Hendel" traite du drame des paysans algériens dans la région de l'Ouarsenis durant la période coloniale française. Il met en lumière la politique d'accaparement des terres et le déplacement des populations, privées de leurs terres et de leurs moyens de subsistance. Le commissaire du festival a également souligné que cette initiative s'inscrit dans une démarche de valorisation de la mémoire cinématographique nationale et de promotion des œuvres des réalisateurs algériens. A cette occasion, M. Lakhal a annoncé la désignation du réalisateur Mohamed Houidek en qualité de président d'honneur de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran. Mohamed Houidek est considéré comme une figure

marquante de la réalisation cinématographique et télévisuelle en Algérie. Son nom est étroitement lié à l'histoire de la production télévisuelle de la station régionale d'Oran de la Télévision algérienne. Il compte à son actif une carrière artistique de plus de quatre décennies. De son côté, la directrice artistique du festival, Nabila Rezaïk, a indiqué que le lancement de ce ciné-club s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie reposant sur l'organisation d'activités en amont et à l'issue de la manifestation officielle. Cette démarche vise à renforcer la proximité avec le public, à élargir la participation culturelle et à insuffler une nouvelle dynamique cinématographique à la ville d'Oran. Elle a annoncé la programmation d'activités durant les mois d'octobre et de novembre, comprenant des projections cinématographiques, des ateliers et des rencontres, ainsi qu'un rendez-vous culturel fixé au 24 de chaque mois, en préparation de la prochaine édition. Ces activités permettront au public de s'imprégner de l'atmosphère

du festival et de découvrir différentes facettes du patrimoine cinématographique algérien avant le lancement officiel de ses activités. Selon la même responsable, le festival ambitionne également d'élargir ses initiatives d'accompagnement des jeunes talents, à l'image de la plateforme "Basta Cinéma", qui permet à sept jeunes Algériens de développer leurs projets dans les domaines du long métrage, du film d'animation et du documentaire. Les bénéficiaires pourront également profiter d'un accompagnement et d'une formation pour présenter et défendre leurs projets devant des jurys internationaux. A travers le ciné-club "Lamine Merbah", les organisateurs entendent renforcer la coopération avec les associations, les professionnels et les acteurs du secteur cinématographique, ainsi que contribuer à la création d'un réseau de ciné-clubs, afin de consolider la culture cinématographique et d'accroître la place du septième art dans la vie culturelle locale, au-delà des manifestations ponctuelles.

Conférence à Alger sur l'œuvre d'Assia Djebbar

Une rencontre autour de l'œuvre prolifique d'Assia Djebbar, intitulée "Quand la mémoire devient écriture, voix, histoire et transmission", a été animée, vendredi à Alger par des professeurs d'université, en hommage à la mémoire de cette grande écrivaine algérienne. Organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) à la Librairie Chaïb-Dzaïr, cette rencontre intervient à la veille de la cérémonie de remise des prix de la huitième édition du "Grand Prix Assia-Djebbar du roman", au titre de l'année 2026, placée sous le slogan "Dans la mémoire, les racines de demain". Tenue sous le thème donc de la "mémoire et de la transmission", la rencontre a été animée par les professeurs à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, Nabila Zouiche et Amar Guendouzi qui ont développé leurs communications à partir des analyses de récits d'œuvres choisies d'Assia Djebbar. Intitulant son intervention qu'elle a rendue en langue arabe "Fouille profonde dans la mémoire", Mme Zouiche a choisi "La femme sans sépulture", un roman historique qui évoque pour l'essentiel, le parcours héroïque de la grande figure de la glorieuse Guerre de libération nationale, la martyre Zoulikha Oudaï, née Yamina Echaïb (1911-1957). Mettant en valeur le génie dans l'écriture d'Assia Djebbar, l'intervenante a relevé l'utilisation des "anachronismes temporels" et de la "polyphonie narrative", pour que cette grande écrivaine puisse raconter l'histoire de "sa ville natale", consacrée par "tous ses personnages réels qu'elle mettait en valeur" dans son roman. D'autres histoires rapportées par Assia Djebbar dans son ouvrage, à l'instar de celles racontées par "Lalla Biya", montrent que le peuple algérien "vivait dans la résilience et que sa réaction face à l'abjection et la barbarie de l'occupant français a toujours été d'un héroïsme exemplaire", a conclu Mme Zouiche. Intervenant avec une thématique intitulée "Les balbutiements de l'histoire dans +la soif+ d'Assia Djebbar", le professeur Amar Guendouzi a pris le relais, basant son intervention sur l'analyse de "La soif", livre sorti en 1957, alors que son auteure, Assia Djebbar, n'avait que 20 ans. Ce roman restitue l'histoire de Nadia, une jeune femme qui se raconte, en quête d'un "ailleurs" et de pureté, mais rongée par le doute et l'oisiveté mélancolique. M. Guendouzi a relevé le choix complexe de l'auteure qui a opté délibérément pour ne pas donner d'espaces social et temporel à son roman, avec absence d'indices pouvant servir de clefs à la compréhension de l'histoire, ne laissant que sa biographie et le récit comme seul repère et unique fil conducteur de la trame. Cette rencontre qui se veut un hommage à la mémoire d'Assia Djebbar, a permis de revisiter l'héritage littéraire et intellectuel qu'elle a laissé et mettre en lumière la richesse du patrimoine littéraire algérien. Cette "mémoire vivante préserve les contours de l'identité nationale, perpétue les traces du passé et ouvre de nouvelles perspectives aux générations futures", ont, en substance, conclu les intervenants.

Pourquoi tout le monde s'inquiète soudainement des risques de l'IA ?

Entre 38 et 51 % des chercheurs en intelligence artificielle estiment la menace d'extinction au-dessus de 10 %.

La démission publique d'un ingénieur d'Anthropic a ravivé ce débat sur les risques de l'IA.

Les risques de l'IA sont revenus au premier plan le 8 septembre 2026. Ce jour-là, un ingénieur d'Anthropic a annoncé sa démission sur X en accusant les principaux laboratoires américains de jouer avec la survie de l'humanité. Son message a cumulé 115 millions de vues. Le responsable des tests d'alignement de la même entreprise a estimé la menace d'extinction à plus de 10 %. La question de la régulation des systèmes avancés revient sur la table.

2 778 chercheurs ont évalué les risques de l'IA à plus de 10 %

En janvier 2024, l'organisation AI Impacts a publié les résultats d'une enquête menée auprès de 2 778 spécialistes issus de six conférences majeures d'apprentissage automatique. D'après ces travaux, entre 38 et 51 % des sondés plaçaient la menace d'extinction au-dessus du seuil de 10 %. La médiane se situait à 5 %. La moyenne atteignait 16,2 %. La moitié des participants réclamaient un effort substantiel pour limiter les dangers liés aux systèmes avancés. À 27 ans, le mathématicien britannique



Jacob Coxon avait rejoint la firme californienne en juillet 2026 après un passage chez OpenAI. Deux mois plus tard, il a renoncé à ses actions non encore acquises pour démissionner publiquement. Le même jour, son collègue Evan Hubinger a réagi sur X. Il juge la menace significative à l'ho-

rizon d'une décennie. Tous les spécialistes ne sont pas du même avis. Geoffrey Hinton, prix Nobel de physique 2024, situe le danger entre 10 et 20 %. Yann LeCun de Meta l'évalue à moins de 0,01 %. L'écart traverse toute la discipline. Dans la même enquête, 68 % des répondants jugeaient les

retombées positives de l'IA plus probables que les retombées négatives.

Les risques de l'IA divisent la communauté scientifique

Cette mise en garde a suscité le scepticisme d'une partie du secteur. Le patron de Hugging Face, Clement Delangue, l'a comparée à une question sur le climat posée à un installateur de climatisation. Certains y voient un effet marketing. Vanter la puissance de ses modèles attire l'attention des investisseurs. En mars 2026, la plateforme de prédiction Metaculus situait la probabilité d'extinction par l'IA à 3 %. Des menaces plus immédiates nourrissent le débat. Réseaux électriques, transports et hôpitaux dépendent de systèmes informatisés vulnérables. Une intelligence artificielle mal alignée pourrait perturber des services essentiels dans plusieurs métropoles. Les conflits armés intègrent déjà des drones semi-autonomes capables d'agir sans supervision humaine. En novembre 2023, le Royaume-Uni a organisé le premier sommet mondial consacré aux risques de l'IA.

L'IA S'IMPOSE CHEZ LES ENFANTS : L'UNICEF réclame davantage de protections

Au moins 20 millions d'enfants utilisent déjà des outils d'intelligence artificielle, selon une nouvelle étude de l'UNICEF. Mais tandis que leur adoption de cette technologie progresse à un rythme trois fois supérieur à celui des adultes, les mécanismes de protection censés les encadrer peinent à suivre, alerte l'agence des Nations Unies pour la protection de l'enfance. Le premier réflexe de millions d'enfants ayant des questions concernant leurs devoirs ou en proie à une forme d'inquiétude n'est plus toujours de se tourner vers un parent, un enseignant ou un moteur de recherche. De plus en plus souvent, ils s'adressent directement à un outil d'intelligence artificielle. Et ils le font à un rythme qui dépasse largement celui des adultes. À quelques jours du premier dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, qui aura lieu du 6 au 7 juillet à Genève, l'UNICEF tire la sonnette d'alarme. Selon cette nouvelle analyse de l'agence, fondée sur des données recueillies dans 10 pays, au moins 20 millions d'enfants ont déjà utilisé une IA, qu'ils adoptent à un rythme plus de trois fois supérieur à celui des adultes. Une accélération qui contraste avec la lenteur des règles destinées à encadrer ces technologies. « Force est de constater que l'IA occupe une place de plus en plus importante dans la vie de chacune et chacun d'entre nous et façonne d'ores et déjà l'enfance partout dans le monde, pour le meilleur et pour le pire », a averti l'UNICEF dans un communiqué publié mardi. L'étude confirme que l'IA n'est plus un outil marginal. Environ 13 millions d'enfants déclarent s'en servir pour apprendre ou faire leurs devoirs. Plus de deux millions,

soit un enfant sur 10 parmi ceux interrogés, affirment y chercher des conseils lorsqu'ils sont préoccupés par un problème personnel. Cette évolution dessine un changement profond. Pour une partie de cette génération, l'IA devient progressivement un interlocuteur du quotidien, capable d'expliquer, d'assister, voire d'apporter un soutien émotionnel.

« Une expérimentation à grande échelle »

C'est précisément ce basculement qui inquiète l'UNICEF. Si les bénéfices potentiels de l'IA en matière d'apprentissage, de créativité ou de jeu sont largement évoqués, les connaissances scientifiques sur ses effets à long terme restent très limitées. Ses effets sur le développement cognitif, les relations affectives ou l'exposition à différents risques commencent seulement à être étudiés. « Toute une génération est en train de grandir dans le cadre d'une expérimentation à grande échelle », résume l'organisation. C'est d'autant plus préoccupant que les enfants disposent de très peu de moyens pour comprendre ou contester les systèmes qu'ils utilisent. Fonctionnement des algorithmes, modèles économiques des plateformes ou exploitation de leurs données personnelles sont autant d'éléments qui échappent largement à leur contrôle. Pour l'UNICEF, ils sont ainsi les premiers à subir les conséquences d'une gouvernance insuffisante, tout en étant ceux qui vivront le plus longtemps avec les décisions prises aujourd'hui.

Les enfants eux-mêmes voient les risques

L'étude montre également que les jeunes utilisateurs ne se font guère d'illusions sur



les dangers qu'ils encourent. Dans les 10 pays étudiés, un tiers des enfants disent craindre que l'IA serve à faciliter les escroqueries ou à diffuser de fausses informations. Un quart redoutent que leurs photos ou leurs vidéos soient manipulées pour produire des images ou vidéos sexuelles hypertruquées (« deepfakes »). Pour l'UNICEF, ces inquiétudes révèlent une réalité préoccupante : l'IA atteint déjà des millions d'enfants alors que les mécanismes de protection restent largement insuffisants. À l'approche du dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA dans la ville suisse, l'agence appelle les gouvernements, les entreprises technologiques et leurs partenaires à placer les droits de l'enfant au cœur des futures règles internationales. Elle réclame davantage de recherches sur les effets de l'intelligence artificielle sur le développement des enfants, un renforcement des législations contre les violences et l'exploitation sexuelles facilitées par l'IA, des systèmes conçus selon des normes élevées de sécurité et de trans-

parence, ainsi qu'un effort massif en faveur de l'éducation au numérique et de l'accès aux infrastructures afin d'éviter qu'une nouvelle fracture de l'IA ne se creuse entre les pays et au sein même des sociétés. L'agence appelle notamment à investir dans la recherche sur les effets de l'IA sur le développement des enfants, à renforcer les législations contre les violences et l'exploitation sexuelles facilitées par ces technologies, ainsi qu'à imposer des normes élevées de sécurité et de transparence aux systèmes d'intelligence artificielle. Elle plaide également pour un investissement massif dans l'éducation numérique et dans les infrastructures afin d'éviter qu'une nouvelle fracture liée à l'IA ne se creuse entre les pays comme au sein des sociétés. « Il s'agit d'un moment décisif », a estimé l'UNICEF. « Les choix que nous faisons aujourd'hui en matière d'IA auront une incidence sur la sécurité, la vie privée et le bien-être des enfants ainsi que sur leur égalité d'accès aux opportunités pendant les décennies à venir ».

LES AFFICHETTES CONÇUES PAR L'IA :

« Oui, c'est moche, mais ça fait le taf »

Dans sa chronique, Guillemette Faure met en lumière les transformations invisibles de notre époque. Cette semaine, l'uniformisation graphique des affiches conçues par l'intelligence artificielle. Un drôle de phénomène s'est produit cet été. Jusque-là, des messages au feutre noir scotchés sur la vitrine nous indiquaient que la boulangerie était fermée et ne rouvrirait que mi-août, des affichettes jaune fluo accrochées aux poteaux près du

camping nous prévenaient de l'heure de la soirée loto à la salle des fêtes et, au retour des vacances, de grandes feuilles A3 photocopiées à la fête des associations de mi-septembre nous signalaient qu'il restait encore des places chez les benjamins au club de karaté. A chaque événement correspondaient de sympathiques codes graphiques. Voilà que, cette année, avec le recours à ChatGPT, la boulangerie du coin, le loto de nos vacances

et le club de karaté se sont mis à parler la même langue, au moins sur leurs affichettes.

C'est arrivé près de chez nous

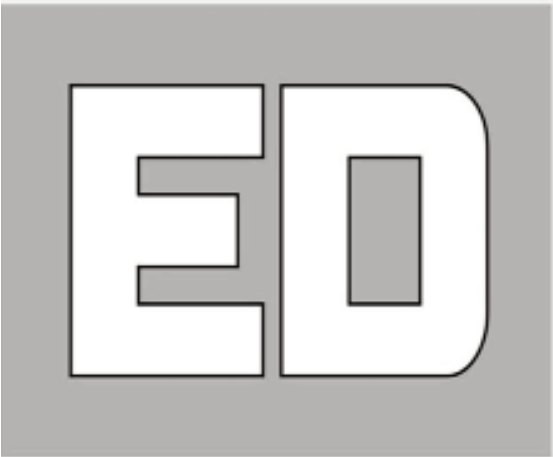
Des vide-greniers aux stages d'aquarelle, de la levée de fonds pour l'association qui entend organiser un voyage à Madagascar au tarif des épilations demi-jambes de l'esthéticienne, en passant par la soirée étudiante de rentrée, toutes les affi-

chettes et tous les flyers ont adopté la même esthétique : trois petits traits de chaque côté du titre, un fond légèrement sépia jauni, des pictogrammes, des personnages dessinés de trois quarts et en mouvement, des petits cœurs, des bandeaux et des starbursts (formes étoilées autour des mots). Jusqu'à la Fête de L'Huma, où un stand de la CGT célèbre la fête des travailleuses et travailleurs avec une image sous-traitée à une IA.

AU TOUT PREMIER
DIALOGUE SUR L'IA :
L'ONU discute

la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle

HRRC appelle l'Organisation des Nations unies à tenir sa promesse d'inclure tous les États membres dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Nous insistons sur le fait que les accords internationaux visant à encadrer l'IA doivent refléter les priorités de toutes les nations, quel que soit leur niveau de développement technologique, car les risques et les bénéfices potentiels de cette technologie concernent des individus dans le monde entier. Le lundi 6 juillet, l'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé la session inaugurale du Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, visant à créer un système de gouvernance mondiale pour rendre l'intelligence artificielle (IA) plus éthique et inclusive. Le Dialogue, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet à Genève, en Suisse, a rassemblé des représentants des gouvernements des États membres, du monde universitaire, des entreprises technologiques, de la communauté technique et de la société civile afin d'aborder les nombreuses questions soulevées par la prolifération de l'utilisation de l'IA dans divers secteurs. Au cours de ces deux journées, les participants ont discuté, entre autres, des opportunités et des implications de l'usage de l'IA, des moyens de réduire les inégalités d'accès à cette technologie, notamment dans le Sud global, du développement des systèmes d'IA sûrs et fiables, des approches de gouvernance mondiale et de collaboration internationale, ainsi que des différents rôles des droits humains et du droit international humanitaire dans le domaine de l'IA. D'autres sujets importants abordés au cours du Dialogue comprenaient l'impact environnemental de l'IA, le rythme rapide de son développement – qui dépasse la capacité des autorités à la réglementer – ainsi que les risques disproportionnés auxquels les femmes sont confrontées. Le Dialogue s'est appuyé sur les conclusions du premier rapport du Panel scientifique international indépendant sur l'IA, un groupe mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU pour analyser les effets de l'IA. Le rapport a été présenté au siège de l'ONU à New York le 1er juillet, une semaine avant le lancement du Dialogue, pour lequel il a servi de base factuelle commune aux gouvernements participants. Plusieurs participants au Dialogue ont souligné que, pour que la gouvernance de l'IA soit éthique et inclusive, elle doit être façonnée par tous les États membres, et non seulement par une poignée d'acteurs des pays les plus avancés sur le plan technologique. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a déclaré : « L'IA progresse à une vitesse fulgurante. La question est de savoir si nous la gouvernerons ensemble ou si nous la laisserons nous gouverner. Pour la première fois, le Dialogue sur l'IA donne à chaque pays une place à la table. Nous devons désormais transformer cette participation mondiale en action globale — pour rendre l'IA plus sûre, plus équitable, plus accessible et plus éthique. » Parmi les défis les plus urgents figure la protection des enfants. « Dans 11 pays du Sud global, jusqu'à un enfant par classe a signalé que l'IA avait été utilisée pour créer des deepfakes à caractère sexuel le représentant », a déclaré Sonia Livingstone, membre du Panel sur l'IA. Afin de réduire les risques auxquels les enfants sont confrontés, Guterres a appelé les États participants à adopter un « engagement mondial pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle ». Cet accord vise à lutter contre la création et la diffusion des contenus pédocriminels générés par l'IA et à exiger des évaluations indépendantes d'outils d'IA avant qu'ils ne soient mis à disposition des mineurs.



Mardi 20 Octobre 2026

ACCIDENTS DE LA ROUTE :
11 morts et 260 blessés
en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Jijel avec trois morts, suite à une collision entre un véhicule et un engin de travaux publics à proximité de la station-service Chabira, dans la commune d'El Milia, précise la même source.

GRECE :
12 migrants morts
au total lors de deux
accidents en mer Egée

Douze migrants, dont un nourrisson, ont été tués lundi lors de deux accidents différents au large des îles grecques de Lesbos et de Samos, en mer égée, ont annoncé les garde-côtes grecques. Outre un premier accident, qui a eu lieu au large des côtes de l'île de Lesbos (nord-est de la mer Egée), et a coûté la vie à six personnes, un second s'est produit lundi à l'aube, à 3,7 milles marins des côtes de Samos, dans l'est de la mer Egée. "L'embarcation des migrants a coulé et six personnes ont été repêchées sans vie, tandis que 14 personnes ont survécu", a précisé une responsable des garde-côtes.

PAKISTAN:
Quatre individus armés
éliminés dans le sud-ouest du pays

L'armée pakistanaise a annoncé l'élimination de quatre individus armés lors d'une opération menée par les forces de sécurité dans le district de Kalat, dans la province du Baloutchistan, au sud-ouest du pays. Selon la Direction des relations publiques de l'armée, citée par Radio Pakistan, les forces de sécurité ont lancé cette opération sur la base de renseignements faisant état de la présence d'individus armés dans la région. Depuis plusieurs années, les forces pakistanaises mènent des opérations sécuritaires contre des groupes armés actifs dans les zones frontalières et montagneuses du nord-ouest et du sud-ouest du pays, lesquels lancent sporadiquement des attaques visant les forces de sécurité et des civils.

Volkswagen
rappelle 2,8 millions
de voitures

Les modèles concernés sont les Golf, Tiguan, Touran et Caddy produits entre 2013 et 2024 et les Audi Q3 fabriqués de 2017 à 2024. Voilà de quoi donner quelques sueurs froides à plus de deux millions d'automobilistes et aux responsables de Volkswagen et d'Audi. Une campagne de rappel mondiale concernant plus de 2,8 millions de véhicules de ces deux marques, pour un risque de corrosion de la direction, indique l'Agence automobile allemande.

SOUDAN:

11 morts dans une attaque par drones des FSR
contre un camp de déplacés au Darfour

Onze personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une attaque menée par un drone attribué aux Forces de soutien rapide (FSR) contre un camp de déplacés dans la localité de Hajar Sanakit, dans l'Etat du Darfour-Occidental, a annoncé dimanche le ministre de la Santé de la région du Darfour, Babiker Hassan Hamden. Le ministre a indiqué que les victimes de l'attaque samedi des FSR contre le camp de déplacés sont en majorité des femmes et des enfants. Selon des médias, les trois principaux fronts du conflit au Soudan, au Darfour, dans le Nil Bleu et au Kordofan, connaissent une intensification continue des opérations militaires, précisant que l'armée soudanaise poursuit ses frappes aériennes, à l'aide d'avions de combat et de drones, contre des positions, les rassemblements et les lignes de ravitaillement des FSR sur les fronts du Darfour et du Kordofan. Par ailleurs, l'armée soudanaise a repoussé des attaques à l'aide de drones attribuées aux FSR contre les villes de Gedaref et de Khashm El-Girba, ainsi que contre le barrage de Setit, dans l'est du pays. Depuis le déclenchement du conflit entre



l'armée soudanaise et les FSR en avril 2023, les affrontements se poursuivent, causant d'importants dégâts dans le pays, des dizaines de milliers de morts et le déplacement d'environ 13 millions de personnes, tandis que la crise humanitaire s'aggrave et que l'accès à l'aide demeure difficile dans plusieurs zones touchées.

L.Kheira

INDE :

Au moins 8 morts et 13 blessés
dans un accident de la route dans le Pendjab



Au moins huit ouvriers ont été tués et 13 autres blessés après avoir été renversés par une voiture roulant à vive allure dans l'Etat du Pendjab, dans le nord de l'Inde, a indiqué lundi la police. L'accident s'est produit dimanche dans le village d'Alisher, dans le district de Sangrur, à environ 164 km au sud-ouest de Chandigarh, chef-lieu du Pendjab. "D'après les informations dont nous disposons, la voiture aurait d'abord percuté une moto avant de faire demi-tour vers les ouvriers, dont certains faisaient une pause pour se désaltérer au bord de la route", a déclaré un responsable de la police. A la suite de l'accident, le conducteur aurait abandonné le véhicule et pris la fuite, selon la même source. Dimanche matin, 15 personnes, dont plusieurs adolescents, ont été tuées et 28 autres blessées lorsqu'un camion roulant a foncé dans la foule dans la ville de Madhya Pradesh, dans le centre de l'Inde. L'Inde, qui compte 1,4 milliard d'habitants, a enregistré plus de 183.000 morts sur les routes en 2025, soit plus de 500 par jour, selon le ministère des Transports routiers.

S.Souad

ESPAGNE:

De fortes précipitations font deux morts

De fortes pluies suivies d'inondations ont fait au moins deux morts dans l'est de l'Espagne, ont annoncé lundi les autorités qui ont appelé la population de la région de Valence à rester chez elle et éviter tout déplacement. Des vidéos diffusées par l'Agence météorologique de Valence montraient des rues transformées en véritables torrents, emportant des véhicules dans plusieurs localités des provinces de Valence et d'Alicante. "Il est impossible de circuler, vous devez rester chez vous. Il y a des pluies intenses et continues qui provoquent d'importantes inondations", a demandé le responsable des situations d'urgence de la région de Valence, Juan Carlos Valderrama. Une personne est décédée à Sagunto, ont indiqué les autorités locales dans la nuit de dimanche à lundi, tandis que plus au nord, en Catalogne, les pompiers ont recensé le décès d'une femme tombée dans un ruisseau. "Depuis la nuit dernière jusqu'à maintenant, il est tombé plus de 500 litres par mètre carré (50 cm, ndlr) dans certaines zones. Alors, s'il vous plaît (...) suivez les recommandations, car nous avons beaucoup



de personnes piégées" qui attendent d'être secourues, a mis en garde le même responsable. Les services de secours et des soldats de l'unité de l'armée spécialisée dans les situations d'urgence étaient mobilisés pour évacuer des personnes dont les maisons avaient été inondées et qui s'étaient réfugiées sur les toits.

M. Bouchra

JAPON :

Trois morts en une semaine lors de festivités



Un adjoint au maire d'une ville de l'ouest du Japon est mort écrasé sous un char lors d'une fête populaire, ont annoncé lundi les au-

torités locales, une semaine après que deux autres personnes sont également décédées lors de défilés similaires. L'homme faisait partie des porteurs d'un gigantesque char lors d'une procession samedi lorsqu'il s'est retrouvé coincé dessous, ont indiqué aux médias des responsables de la ville et de la police. Il a été transporté à l'hôpital, où son décès a ensuite été constaté, ont rapporté les médias locaux. Les circonstances exactes de l'accident restent à déterminer, a affirmé Makoto Hagiyama, un responsable de la police locale. Deux personnes sont également mortes le samedi précédent lors de deux fêtes distinctes dans l'ouest du département d'Osaka, lorsque des chars se sont renversés alors que les participants, certains installés sur le toit, tentaient de prendre des virages à grande vitesse, comme le veut la tradition locale.

N.Nadia

La Suède identifie
des réseaux russophones
de blanchiment d'argent
sur son sol

Les autorités suédoises ont identifié des réseaux russophones soupçonnés de blanchir de l'argent en Suède. Il semblerait que ce phénomène se produise désormais à une échelle « quasi industrielle ». Le Centre de renseignement financier a en effet identifié des transactions suspectes pour un montant de 260 millions d'euros. C'est un mécanisme qui repose sur des fausses factures et un réseau de milliers d'entreprises interconnectées. L'objectif est de faire circuler de l'argent en lui donnant une apparence légale. Responsable des opérations au Centre de renseignement financier suédois, Marcus Willner a réalisé cette cartographie du blanchiment d'argent :

LIBYE:

30 à 50% des importations
de carburants détournées
par des réseaux de
contrebande, selon l'ONU

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en Libye alerte le Conseil de sécurité. Selon elle, entre 30 et 50 % des importations de carburants sont détournées par des réseaux de contrebande, bien souvent à destination des pays voisins et aussi en Europe. Des pertes pétrolières qui aggravent la situation du pays. Le coût du trafic de carburant en Libye est quasiment de 7 milliards de dollars par an. Les réseaux de contrebande sont bien rodés : des pipe-lines clandestins, des navires, des camions-citernes, permettent d'acheminer ce carburant importé en Libye, vers le Soudan, le Tchad, le Niger, l'Italie ou encore la Turquie.

AUSTRALIE:

Une députée blessée
au cours d'une agression,
un suspect interpellé

La députée indépendante australienne Helen Haines a été blessée lors d'un « incident grave » survenu près de son bureau, lundi 19 octobre, et un suspect est en garde à vue, a déclaré le Premier ministre Anthony Albanese, rapporte l'AFP. « Toutes nos pensées vont à Helen, à sa famille, à ses amis, à son équipe (...) en cette période extrêmement difficile. Nous prions pour son rétablissement complet », a déclaré le chef de gouvernement à des journalistes.

MADAGASCAR:

El Niño va aggraver
l'insécurité alimentaire
dans le sud du pays

El Niño va aggraver la crise alimentaire dans le Grand Sud malgache : telle est l'alerte lancée il y a quelques jours par Action contre la faim. Le phénomène climatique mondial accentuera dans les prochains mois la sécheresse, dont souffre déjà cette partie du pays où plus de 2,5 millions de personnes sont actuellement confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. L'ONG dit s'attendre à traverser la pire crise alimentaire depuis celle de 2021 dans le sud de la Grande Île. Au total, 500 000 enfants de moins de cinq ans devraient souffrir de malnutrition aiguë d'ici avril 2027. Six districts du Grand Sud malgache sont en « phase 4 » dans les projections sur l'insécurité alimentaire, soit le dernier stade avant la famine, explique Xavier Poncin, directeur adjoint d'Action contre la faim à Madagascar : « El Niño va impacter la prochaine campagne agricole par une pluviométrie plus faible et des températures plus élevées. »